



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2462
9 octobre 2015
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE

OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

Licenciements à Air France:

La violence, c'est celle du patronat et du pouvoir qui le soutient!



Élections régionales

**Listes Lutte ouvrière
Faire entendre le
camp des travailleurs**

page 4

Migrants

**Liberté de circulation
et d'installation
pour tous!**

page 5

Afghanistan, Syrie...

**Le terrorisme
des grandes
puissances**

page 8

À bas la politique propatronale du gouvernement !

Toujours plus à droite, toujours plus propatronale: voilà la ligne suivie par le gouvernement prétendument socialiste. Et il ne s'agit pas seulement d'Emmanuel Macron.

Le ministre de l'Économie a certes promu la loi qui a cassé les protections des salariés sur le travail du dimanche et les licenciements. Il multiplie les déclarations contre les fonctionnaires et les 35 heures. Mais ceux qui au PS le critiquent, en épargnant Valls et Hollande, sont bien hypocrites car ces derniers n'ont pas attendu Macron pour s'attaquer aux droits des travailleurs.

Faut-il rappeler le CICE, qui consiste à arroser les entreprises de milliards, sans aucun effet sur l'emploi? Les accords de compétitivité, qui permettent aujourd'hui d'imposer une hausse du temps de travail avec baisse de salaire?

Même quand il prétend prendre des mesures favorables aux classes populaires, le gouvernement mène une politique antiouvrière. En matière fiscale, les baisses promises ne font que masquer la hausse des impôts locaux. Et en ce qui concerne la fonction publique, les avancées pour les bas salaires ne sont que le paravent d'une diète généralisée.

Maintenant, le gouvernement veut réduire le Code du travail à quelques principes et laisser s'imposer les conventions collectives et les accords d'entreprise qui pourront être en deçà des lois actuelles. Fragmenter, émietter, casser les droits collectifs qui valaient pour tous les salariés, y compris pour ceux des petites entreprises, c'est la politique patronale depuis toujours.

En externalisant, en généralisant la sous-traitance, l'intérim et les CDD, le patronat multiplie les statuts, individualise les conditions de travail et les droits des travailleurs. Sur cent salariés qui interviennent dans un atelier, sur un chantier ou dans une entreprise de services, combien relèvent du même employeur? Alors qu'ils travaillent ensemble, combien ont la même grille de salaire, les mêmes primes, les mêmes droits aux congés, aux repos ou à la retraite?

Tout est fait pour diviser les travailleurs, pour les opposer et, au besoin, pour les monter les uns contre les autres. Chez Smart, à Hambach en Moselle, la maison mère Daimler a fait 7 milliards de profits l'an dernier. Mais on accuse les ouvriers ayant refusé de travailler 39 heures payées 37 d'avoir agi contre l'emploi des jeunes. Chez Air France, ce sont les pilotes qui sont accusés d'être responsables des suppressions

d'emplois, pourtant décidées par la direction.

Mais, de l'entreprise de nettoyage à celle d'informatique, de l'intérimaire à l'embauché, de la femme de ménage, de l'ouvrier jusqu'au pilote d'avion, le même chantage patronal s'exerce. Supprimer des emplois, comprimer les salaires, allonger la durée du travail, précariser la main-d'œuvre: les mêmes attaques sont menées partout pour préserver les profits.

Le patronat mène la lutte pour l'ensemble de sa classe? Il faut qu'en face, les travailleurs soient unis pour contre-attaquer.

Chaque salarié, chaque militant, réagit naturellement à l'attaque qui le touche dans son métier et dans son secteur. Isolés par la politique patronale et livrés à eux-mêmes par le manque d'initiatives collectives des centrales syndicales, il est difficile pour les travailleurs conscients de se poser les problèmes à l'échelle de l'ensemble de leur classe et d'y répondre.

Ce sont les confédérations syndicales qui devraient le faire. Ce sont elles qui devraient populariser la nécessité pour les travailleurs de parler d'une même voix, d'affirmer leurs intérêts de classe et d'organiser la lutte collective.

Au lieu de cela, certaines centrales, comme la CFDT, servent la soupe au gouvernement et au patronat en défendant pour les travailleurs des «droits à la carte». Et les autres centrales n'ont plus la préoccupation de populariser la nécessité d'un combat de l'ensemble de la classe ouvrière.

Jeudi 8 octobre, la CGT, Solidaires et la FSU appelaient à une mobilisation interprofessionnelle, tout en laissant chacune de leurs fédérations décider des modalités de cette journée. Dans les secteurs où cette journée a été relayée et préparée, certains appelaient à la grève, quand d'autres appelaient seulement à la manifestation. Dans ces circonstances, les manifestations ne pouvaient rassembler qu'une fraction du monde du travail.

Mais il fallait se saisir d'une telle l'occasion. Car ceux qui auront fait grève et manifesté auront eu le mérite d'avancer des revendications communes à l'ensemble des salariés. Ils auront eu le mérite d'affirmer leur camp contre le patronat et ce gouvernement antiouvrier. Ils auront eu mille fois raison car c'est une nécessité.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ		IL Y A 50 ANS	
Air France : la direction tombe le masque	3	Collège Gay-Lussac - Colombes	11
Patron de haut vol	3	Procès AZF-Toulouse	12
Suppressions d'emplois et licenciements dans les communes	4	Annecy : procès scandaleux	15
Calais : les migrants toujours dans la « jungle »	5	Budget 2016	16
Manifestation pour la liberté de circulation et d'installation!	5	OCDE et fraude	16
Le gouvernement veut multiplier les expulsions	5	Manifestation des victimes de l'amiante	16
Médicaments hors de prix	6	RÉGIONALES	
Prothèses auditives et profits	6	Des listes Lutte ouvrière	4
70 ans de la Sécurité sociale	7	DANS LE MONDE	
Moins d'aides au logement	7	Afghanistan et politique américaine de terreur	8
Inondations en Côte-d'Azur	7	Syrie : les alliés djihadistes de la France	8
Pécresse en campagne, démagogie et mensonges	11	Israël-Palestine : vers une nouvelle Intifada	8
		Centrafrique et intervention française	9
		Portugal : la droite reste au pouvoir	16
		Groupe Bosch Scandale Volkswagen	12
		MgCall - Tarbes	12
		Fonction publique	12
		Assistance publique - Hôpitaux de Paris	13
		Hôpital Yves-Le-Foll - Saint-Brieuc	13
		Continental	14
		SM France - Rochefort	14
		Helveticast - Clermont-Ferrand	14
		PSA Saint-Ouen	15

Lutte Ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte Ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte Ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte Ouvrière* (rubrique «dans les kiosques») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte Ouvrière*.

Air France : la direction tombe le masque... et la chemise

Lundi 5 octobre, les images du DRH d'Air France, chemise arrachée avec sa cravate autour du cou, escaladant un grillage, ont tourné en boucle sur toutes les télévisions. Les déclarations pour s'indigner de tels incidents n'ont pas manqué. Valls, le Premier ministre, s'est dit « scandalisé par les violences inacceptables », exprimant tout de suite « son soutien à la direction d'Air France ». Hollande a qualifié d'inacceptable ce qui s'est passé, tandis que la presse se déchaînait contre les salariés en colère. La photo du DRH, escaladant la grille torse nu, a fait le tour du monde. Tous s'indignent de cette chemise déchirée, la direction a annoncé qu'elle porterait plainte et on parle de licenciements disciplinaires. Mais tout ce monde-là oublie de s'indigner de ce qui est à la source de la colère des salariés : le chantage honteux fait par la direction d'Air France, et la menace de 2 900 suppressions d'emplois.

Ce lundi 5 octobre, de nombreux syndicats d'Air France, SUD, FO, CGT, Unsa, ainsi que les organisations syndicales de pilotes, d'hôtesse et de stewards avaient appelé à une journée de mobilisation. Malgré la campagne orchestrée par la direction et accentuée par la presse visant à diviser les travailleurs, en opposant personnel au sol, personnel navigant et pilotes, c'est plus de mille, peut-être deux mille travailleurs, toutes catégories confondues, qui étaient au coude-à-coude lors de ce rassemblement. Beaucoup se sont invités dans le bâtiment où se tenait le comité central d'entreprise, interrompant celui-ci pour protester contre l'annonce de la suppression de près de 3 000 postes de travail, sur les quelque 52 500 que comptait l'entreprise fin 2014. Ensuite, près de 1 500 travailleurs se sont encore rendus en manifestation à l'aéroport Charles-de-Gaulle 2, où les CRS les ont accueillis avec des grenades lacrymogènes.

La direction présente ces nouvelles suppressions

d'emplois comme une réponse aux syndicats de pilotes qui n'ont pas obtempéré à ses injonctions de signer, avant la fin septembre, son plan d'austérité. En réalité, ce plan Perform 2020 est la poursuite du plan Transform 2015, qui s'est déjà traduit par la suppression de 8 000 emplois, une intensification de la charge de travail, de la flexibilité et un blocage des salaires depuis quatre ans pour toutes les catégories de personnel. La direction poursuit cette politique en y ajoutant un chantage auprès des pilotes : soit ils acceptent des heures de vol supplémentaires sans augmentation de salaire, ce que les syndicats estiment à deux mois de travail gratuit, avec en prime des temps de repos en escale réduits et une amputation des jours de repos, soit la direction taille encore dans les effectifs en fermant des lignes long courrier et en réduisant la fréquence d'autres lignes.

La direction espère ainsi instaurer un climat de crainte généralisée, monter les autres travailleurs

contre les pilotes, en présentant ces mesures comme des représailles suite à leur attitude. Mais en réalité, tout le monde est dans le collimateur puisqu'il est question de faire disparaître, y compris par des départs contraints, plusieurs milliers de postes aussi bien parmi le personnel navigant que parmi celui au sol.

La direction use d'une vieille ficelle qui consiste à diviser les salariés en s'en prenant aux pilotes, présentés comme des égoïstes ne voulant pas rogner leurs prétendus privilèges. Elle bénéficie du soutien du gouvernement qui, comme l'a déclaré Macron, soutient les « réformes » de l'entreprise. Sapin, le ministre des Finances, s'en est pris à « une minorité », les pilotes, qui « par ses visions purement individuelles et corporatistes peut mettre en danger l'ensemble ». À l'unisson avec Juppé, qui a appelé les pilotes à prendre leurs responsabilités,



Valls a estimé que « tout le monde doit faire des efforts, et bien sûr les pilotes au premier chef ». Tous relaient complaisamment la propagande du PDG d'Air France-KLM et appuient une attaque qui mérite une riposte de tous les travailleurs d'Air France.

Le rassemblement du 5 octobre a montré que le matraquage de la direction n'a pas empêché de

nombreux travailleurs, toutes catégories confondues, de manifester leur colère contre ce énième plan d'austérité. C'est un encouragement pour les travailleurs et ce qui est arrivé au DRH est bien loin de semer la consternation dans les ateliers et hangars, où l'on commence à entendre chanter : « Tomber la chemise... ».

Correspondant LO

Nathalie Arthaud : solidarité avec les salariés d'Air France

(Communiqué de Lutte Ouvrière)

Je tiens à exprimer tout mon soutien aux travailleurs en lutte chez Air France, révoltés par l'annonce de 2 900 licenciements dans leur entreprise.

Les images des dirigeants d'Air France fuyant le comité d'entreprise, chemises déchirées, montrent que la colère a explosé. Mais que croyaient-ils ? Que les salariés d'Air France allaient tranquillement se laisser mettre dehors, aller pointer à Pôle emploi, et après aux Restos du cœur,

sans rien dire, sans crier leur colère ?

Les salariés d'Air France, que ce soit les personnels au sol, les hôtesse ou stewards, ou les pilotes, ont déjà fait de lourds sacrifices, des sacrifices sur leur salaire et des sacrifices sur leurs conditions de travail. Et voilà que le chantage à la faillite de l'entreprise continue ! Voilà qu'ils sont maintenant menacés de payer de leur emploi la course aux profits de leur direction !

Macron et Valls ont eu des mots très durs pour condamner les salariés, et aucun pour s'inquiéter de la violence faite à ceux qui risquent d'être précipités dans le chômage, dans un pays qui compte 6 millions de chômeurs. Depuis le début, ils expriment leur total soutien aux licenciés d'Air France. Ils montrent ainsi une fois de plus qu'ils sont corps et âme dans le camp du patronat.

Alors oui, les salariés d'Air France ont de quoi être en colère !

Nathalie Arthaud

Patron de haut vol

Alexandre-Marie-Henry Begoigne de Juniac, PDG d'Air France depuis 2011, puis du groupe Air France-KLM depuis 2013, a réussi depuis quatre ans à se forger une réputation.

Ainsi, lors des rencontres patronales de Royaumont, le 7 décembre 2014, il a pu développer sa notion des acquis sociaux devant des patrons enthousiastes. Ainsi, sur les grèves : « Comme le disait mon homologue de Qatar Airways hier à propos de la grève [des pilotes] : M. de Juniac, chez nous, ce

ne serait pas possible, on les aurait tous envoyés en prison ». Ou bien sur la retraite : « Est-ce que cela a un sens de fixer l'âge de la retraite ? » s'est-il demandé.

En 2013, plusieurs syndicats ont dénoncé un système de retraites chapeaux, mis en place par le groupe Air France-KLM, qui a provisionné en moyenne près de 15 millions d'euros par an depuis 2005, soit un total de près de 119 millions d'euros en huit ans, au bénéfice exclusif de 37 cadres dirigeants. Le

groupe dirigé par Juniac n'a pas nié, puisqu'il affirmait : « Depuis le 1^{er} janvier 2013, ce régime de retraite ne compte aucun nouvel entrant. »

En 2014, Juniac s'est octroyé une augmentation de 72 % de sa propre rémunération, qui est passée de 375 000 euros à 645 000 euros. Sans compter la part variable, estimée à 300 000 euros, sans compter les émoluments provenant de ses activités dans d'autres entreprises.

B.G.

Cercle Léon Trotsky
Le réchauffement climatique, un révélateur de l'irresponsabilité du capitalisme
Vendredi 9 octobre à 20 h 30
à Aubervilliers
Docks de Paris-Eurosites
Avenue des Magasins-Général
Bâtiment 282
Métro Front-Populaire (ligne 12)
Participation aux frais : 3 euros

Aux régionales : des listes de Lutte ouvrière, pour faire entendre le camp des travailleurs

Les élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre prochains. Il s'agit des nouvelles régions, mises en place début 2016 et souvent issues de la fusion de plusieurs anciennes régions. Elles ont plusieurs prérogatives, comme les transports, la formation ou les lycées. Mais leur rôle principal consiste, sous couvert de développement économique, à arroser les entreprises et le patronat de subventions et d'aides diverses. Il n'est pas rare que des entreprises sollicitent puis empochent des aides importantes auprès des régions, avant de licencier, voire de plier bagage pour aller vers un autre territoire.

Pour les grands partis politiques, les régions sont des fromages, avec un budget de 5 milliards d'euros pour la région Ile-de-France par exemple. Pour leurs notables, les postes de conseillers, les présidences et vice-présidences de région sont des étapes dans une carrière politique. Depuis 2010 le PS, en général allié au PCF et aux écologistes, gère la quasi-totalité des régions. La droite espère en conquérir le plus grand nombre, à la faveur de l'impopularité du gouvernement. Le Front

national est sur les rangs, espérant enfin transformer ses succès électoraux en places et en prébendes. Aucun de ces partis n'est du côté des travailleurs.

Dans les douze nouvelles régions continentales, ainsi qu'à l'île de La Réunion, nous présenterons des listes intitulées : « Lutte ouvrière-Faire entendre le camp des travailleurs ». Nos camarades antillais de Combat ouvrier présenteront une liste à l'élection régionale de Guadeloupe ainsi qu'à l'élection à la Collectivité territoriale de Martinique

(CTM).

Il s'agira de permettre aux électeurs qui en ont assez des politiciens qui servent la soupe à la bourgeoisie de l'exprimer. Les candidats de Lutte ouvrière défendront une politique de classe, autour des principales urgences du moment pour les travailleurs : l'interdiction des licenciements, la répartition

du travail entre tous sans diminution de salaire, le contrôle des comptes des entreprises. Ils permettront à celles et ceux qui sont écœurés de la politique propatronale du gouvernement PS de se faire entendre, tout en dénonçant la démagogie xénophobe du Front national.

Les candidats qui seront nos têtes de liste

aux régionales sont sept femmes et cinq hommes. Ce ne sont pas des politiciens en mal de places, mais des salariés : ouvrier, informaticien, infirmière, enseignante, conductrice de train.

Nos lecteurs trouveront sur nos sites national et régionaux plusieurs de leurs interventions dans les médias.

Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine
Julien WOSTYN
Ouvrier de l'automobile

Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes
Guillaume PERCHET
Électronicien

Auvergne et Rhône-Alpes
Chantal GOMEZ
Dessinatrice technique

Bourgogne et Franche-Comté
Claire ROCHER
Infirmière

Bretagne
Valérie HAMON
Conductrice de train

Centre-Val de Loire
Farida MEGDOUD
Enseignante

Île-de-France
Nathalie ARTHAUD
Enseignante

Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées
Sandra TORREMOCHA
Professeure d'espagnol en collège

Nord-Pas-de-Calais et Picardie
Éric PECQUEUR
Ouvrier de l'automobile

Normandie
Pascal LE MANACH
Ouvrier de l'automobile

Pays de la Loire
Eddy LE BELLER
Technicien construction navale

Provence-Alpes-Côte d'Azur
Isabelle BONNET
Enseignante

Île de La Réunion
Jean-Yves PAYET
Formateur agricole

Jean-Marie NOMERTIN
Employé
et
Ghislaine JOACHIM-ARNAUD
Technicienne de laboratoire
conduiront les listes de Combat ouvrier respectivement en Guadeloupe et en Martinique.

Suppressions d'emplois et licenciements dans les communes : gouvernement et grand patronat responsables

D'après une étude réalisée par la *Gazette de France* auprès de plus de 600 communes, un quart d'entre elles vont supprimer des postes au cours de l'année 2015. C'est la première fois qu'il y aura un recul des effectifs dans la fonction publique territoriale. Cette baisse est d'autant plus choquante qu'avec le désengagement de l'État, les missions et les activités des communes ne cessent d'augmenter.

Les municipalités annoncent qu'elles vont licencier une partie des travailleurs précaires et qu'elles ne remplaceront pas l'intégralité des départs

en retraite. Pour les agents municipaux toujours en poste, ce sera des conditions de travail dégradées. D'ailleurs, près de la moitié des communes ayant répondu

à l'enquête déclarent être prêtes à « des réorganisations de services et à la révision du temps de travail » : en clair, elles veulent faire travailler plus longtemps et plus vite les employés communaux. Quant aux usagers des quartiers populaires, ce seront des crèches, des piscines, des salles de sport, des écoles, des centres de santé, etc. qui vont être fermés ou qui fonctionneront moins bien.

Les municipalités

expliquent ce coup de massue contre les travailleurs par la baisse de la dotation que l'État leur verse : cela représentera en effet presque 16 milliards en moins d'ici 2017. Le gouvernement tente de justifier cet étranglement financier des communes par la nécessité de faire des économies pour réduire le déficit de l'État. Mais, quand il s'agit d'aides et de cadeaux au patronat, là il n'est plus question de faire des

économies ! Ainsi, le Crédit impôt compétitivité emploi (CICE), qui a coûté 11,2 milliards en 2014, s'élèvera à 18 milliards cette année et devrait atteindre 20 milliards les années suivantes.

C'est la politique du gouvernement en faveur du patronat qui vide les caisses de l'État, et c'est pour la financer qu'il s'attaque aux travailleurs et à tout ce qui est utile à la population.

Arnaud Louvet

AGENDA

Fêtes de Lutte Ouvrière

Toulouse

Samedi 10 octobre
à partir de 18 h
Dimanche 11 octobre
à partir de 11 h
Hall 8 du Parc des Expositions

Tours

Samedi 10 octobre
à partir de 14 h 30
Salle des fêtes
de Saint-Pierre-des-Corps

Le Mans

Samedi 17 octobre
à partir de 17 h
Salle Pierre-Guédou,
rue du Pont

Bordeaux

Samedi 7 novembre
à partir de 11 h 30
Salle Son-Tay
47, rue de Son-Tay

Rouen

Samedi 7 novembre
à partir de 17 h
Palais des congrès de Oissel

Fourmies

Samedi 7 novembre
à partir de 17 h
Espace Mandela

Dijon

Dimanche 8 novembre
à partir de 11 h
Espace municipal
Jean-Bouhey à Longvic



Calais : le gouvernement livre les migrants à « la jungle »

Lors de sa visite à Calais le 31 août, Valls s'était rendu au centre d'accueil Jules-Ferry afin de montrer un visage humanitaire, et pour annoncer la future construction d'un campement de tentes à proximité. Sa visite express et les mesures dérisoires annoncées alors n'avaient pas réussi à masquer le refus du gouvernement de répondre à la situation d'urgence des migrants coincés à Calais.

Plus de 3500 personnes en sont réduites à survivre dans la « jungle », un bidonville sordide dans une zone de marécages. Entassés dans des abris de fortune infestés de rats, sans même un accès à de l'eau potable, certains souffrent de la gale voire de la tuberculose.

La situation n'a fait que s'aggraver depuis. À la survie dans des conditions misérables se sont ajoutées les pluies qui inondent tout, et la venue de l'hiver peut transformer cette situation en catastrophe humanitaire.

À cela s'ajoute l'hostilité contre les migrants que certains manifestent de plus en plus ouvertement. Elle n'est pas seulement le fait des quelques braillards racistes bardés de drapeaux bleu-blanc-rouge et autoproclamés « Calaisiens en colère » qui se sont rassemblés sur une plage dimanche 4 octobre. Une atmosphère de démagogie haineuse est entretenue par toute une partie du personnel politique en campagne pour les régionales, par la campagne crapuleuse du Front national, par les sorties xénophobes du candidat Les Républicains et mais aussi par la posture de « fermeté » du gouvernement qui se vante de son efficacité en matière d'expulsions.

Même les familles syriennes qui avaient trouvé

refuge dans des locaux abandonnés au centre de Calais ont été ainsi jetées dehors par des CRS le 21 septembre et escortées à pied vers la « jungle ». À la violence verbale, aux menaces et aux coups de

matraque de la police, ont succédé de véritables agressions physiques organisées contre les migrants. Plusieurs d'entre eux, en général la nuit, et toujours seuls, ont été attaqués, certains enlevés en voiture avant d'être tabassés dans un bois à l'écart et aspergés de gaz lacrymogène par des groupes de crânes rasés.

Cette situation et l'impasse dans laquelle se trouvent les migrants dans la souricière de Calais poussent certains à des actions de plus en plus

désespérées pour passer en Angleterre: monter à bord des camions en marche, prendre d'assaut collectivement les barrières autour du tunnel pour le franchir collectivement à pied. Une centaine d'entre eux ont été ainsi rattrapés par la police alors qu'ils avaient déjà parcouru 15 km dans le tunnel dans la nuit du 2 au 3 octobre.

La seule réponse du gouvernement a été encore une fois d'annoncer l'envoi en renfort de 220 CRS et gendarmes supplémentaires. De nombreuses

associations d'aides aux migrants, comme Emmaüs ou le Secours catholique, qui dénonçaient déjà l'inertie honteuse du gouvernement, ont décidé de rompre leur collaboration avec lui pour ne plus lui servir de caution morale. Cette politique du gouvernement Valls est véritablement criminelle, car c'est désormais leur vie que risquent une partie des migrants à Calais, dans leurs tentatives pour rejoindre leurs proches de l'autre côté de la Manche.

Gilles Boti.

Manifestation à Paris : liberté de circulation et d'installation !

C'est aux cris de « *Qu'ils fuient la guerre ou la misère, liberté de circulation pour tous les migrants* », que plus de 3000 personnes ont manifesté dimanche 4 octobre à Paris entre les places de la Bastille et de la République, à l'appel des collectifs de sans-papiers et de migrants, du DAL et d'organisations politiques comme Alternative libertaire, le NPA, le Parti de gauche et Lutte ouvrière.

Pour les centaines de militants et de proches de Lutte ouvrière présents dans le cortège, c'était l'occasion de rappeler leur opposition aux barbelés qui séparent les peuples, aux frontières qui ne protègent que les profits, aux contrôles qui empêchent les travailleurs de circuler et de vivre là où ils peuvent gagner leur vie, à ce système capitaliste pourrissant qui répand la guerre et la misère.

Intervenant après les associations de migrants

en fin de manifestation, notre camarade Nathalie Arthaud a dénoncé une nouvelle fois la politique criminelle du gouvernement Hollande-Valls, qui ne propose d'accueillir que 24000 Syriens en deux ans et soutient le renforcement de la politique de fermeture de l'Europe de Schengen. Notre porte-parole a rappelé que la politique des puissances impérialistes, dont la France fait partie, est pleinement responsable du chaos qui s'étend au Moyen-Orient et qui contraint les populations à s'enfuir. Les bombardements actuels en Syrie, auxquels s'est jointe l'armée française, ne feront qu'ajouter le chaos au chaos.

Tous les dirigeants politiques français, de l'extrême droite au PS, justifient leur rejet des réfugiés en prétextant qu'on « ne peut pas accueillir toute la misère du monde ». Comme si c'était le problème ! Comme si accueillir dans



de bonnes conditions les réfugiés syriens qui sont parvenus jusqu'ici n'était pas possible dans un pays qui regorge de richesses !

La dégradation de la situation des travailleurs en France n'est en rien liée à l'arrivée des migrants. Le chômage, la précarité et les bas salaires sont la conséquence de la guerre de classe que le patronat

mène pour ses profits. Pour se défendre, pour inverser le rapport de force en leur faveur, il est de l'intérêt de tous les travailleurs d'accueillir comme des frères les réfugiés, qui pour la majorité d'entre eux sont de futurs camarades de travail. C'est une nécessité pour qu'ils soient demain des compagnons de lutte.

G. B.

Demandeurs d'asile : le gouvernement veut multiplier les expulsions

Mardi 6 octobre, le Sénat a entamé l'examen du projet de loi sur « le droit des étrangers » adopté par l'Assemblée en juillet. Sous prétexte de simplification des démarches administratives, le gouvernement cherche à accélérer les procédures et à augmenter le nombre d'expulsions.

Mardi 29 septembre, Cazeneuve, ministre de l'Intérieur, est allé défendre son projet au Sénat. Devant les élus de droite, il a tenu à vanter son bilan, soulignant que le nombre de reconduites à la frontière avait augmenté depuis

l'arrivée de la gauche au pouvoir, avec 15 161 en 2014 contre 13 386 en 2012. Cazeneuve viserait le chiffre de 16 000 en 2015.

L'objectif du gouvernement est clair : faire du chiffre. Il vient par exemple de reprendre les

expulsions de réfugiés du Darfour, cette région de l'est du Soudan dévastée par une guerre entre le gouvernement et des bandes rebelles. En 2014, onze ans de ce conflit avaient déjà fait au bas mot 300 000 morts et 2 millions de sans-abri, d'après des estimations de l'ONU.

Devant une telle situation, la Cour européenne des droits de l'homme a condamné la France à deux reprises pour ses

expulsions vers le Darfour, et celles-ci ont été de fait suspendues depuis un an. Mais, malgré cette condamnation, et sans tenir davantage compte d'une décision du tribunal administratif de Lille, l'État a expulsé le 24 septembre deux Soudanais et d'autres doivent l'être le 1^{er} octobre.

Ces exemples tragiques illustrent le durcissement récent de la répression que dénonce par exemple la Cimade, association de

défense des migrants et des réfugiés, visant aussi des Afghans et des Iraniens. On assisterait dans les centres de rétention à une augmentation du nombre de familles avec enfants, situation que Hollande en campagne s'était engagé à faire disparaître.

Procédures expéditives, internements, expulsions : voilà en quoi consiste la « politique d'accueil » de Hollande-Valls.

Nicolas Carl

Médicaments hors de prix : à quand l'expropriation des laboratoires pharmaceutiques ?

Aux États-Unis, les prix des médicaments atteignent parfois des sommets extravagants. En Europe, bien qu'ils soient fixés lors de négociations entre les laboratoires et les gouvernements, ils sont encore bien trop chers, avec seulement 40% de moins qu'aux États-Unis en moyenne.

Les laboratoires pharmaceutiques vendent les médicaments les plus efficaces qu'ils fabriquent à des prix scandaleusement élevés, bien au-delà de leur coût de développement et

de fabrication.

C'est le cas pour les anticancéreux par exemple. Un traitement avec le Glivec du laboratoire Novartis, utilisé contre les cancers rares du sang et de la

moelle osseuse, revient à 100 000 dollars par an aux États-Unis alors qu'une étude, incluant les coûts de fabrication, de transport et même un profit de 50%, a montré qu'il pourrait raisonnablement coûter moins de 200 dollars par an!

De même, le laboratoire Roche vend son Tarcera, autre médicament anticancéreux, 78 000 dollars pour un an de traitement aux États-Unis, alors que ce médicament pourrait être copié pour 230 dollars. De même Bristol-Myers Squibb ou Bayer font payer un prix exorbitant pour leurs anticancéreux respectifs.

Évidemment, cette pratique n'est pas limitée aux médicaments anticancéreux. Le prix du Solvadi, médicament contre l'hépatite C, a fait récemment scandale car, après négociation avec le laboratoire Gilead, il se monte en France à 13 667 euros la boîte de 28 comprimés, le tarif le moins cher d'Europe paraît-il. Le traitement de 12 à 14 semaines revient à 41 000 ou 82 000 euros! Gilead s'est contenté de racheter le médicament à la start-up qui l'a élaboré et de le mettre en vente, en multipliant par 280 son coût de fabrication.

Dès lors que les



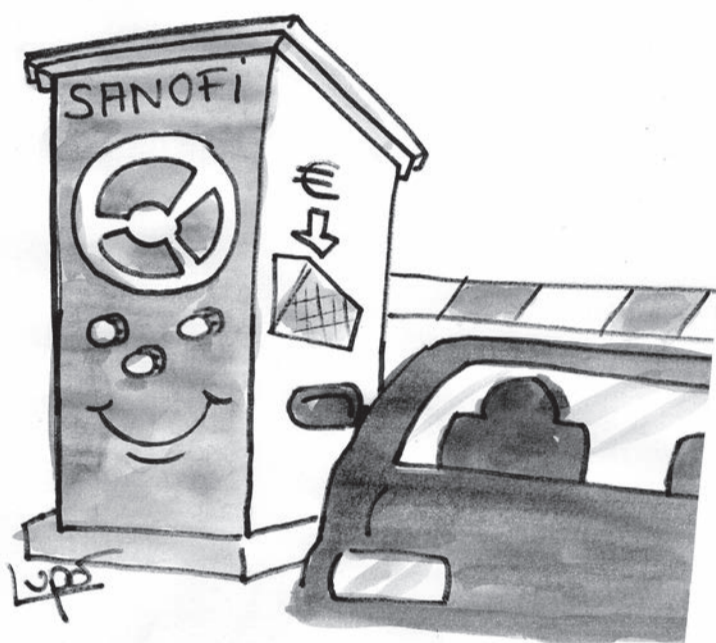
pouvoirs publics laissent faire, pourquoi se gêner? Même de vieux médicaments voient leur prix augmenter brutalement. C'est par exemple ce qui est arrivé au Daraprim aux États-Unis, un médicament qui existe depuis soixante-deux ans pour traiter les maladies parasitaires infectieuses. Alors qu'il coûtait un dollar le comprimé il y a quelques années, son prix a été augmenté à chaque fois qu'il a été vendu à un autre fabricant, en 2010 et en 2014. Et en août dernier il a été acheté par une start-up américaine, Turing Pharmaceuticals, qui a fait passer son prix de 13,50 dollars à 750 dollars!

C'est tout pour le profit, au mépris de l'intérêt

des malades. Les systèmes d'assurances médicales cherchent à restreindre l'utilisation de ces médicaments chers et seules une minorité de patients ont les moyens de les payer.

Malgré les protestations contre ces pratiques des laboratoires pharmaceutiques et assimilés, les pouvoirs publics ont jusqu'à présent respecté leur sacro-saint droit de capitalistes à faire le maximum de profit au détriment de toute l'humanité. Ces entreprises devraient être expropriées et les médicaments produits pour le bien de tous. Aucun gouvernement ne le fera, mais la classe des travailleurs, elle, aurait la force et les moyens de le réaliser.

Dominique Chablis



Le cancer du profit

Les résultats des essais cliniques de deux nouvelles molécules, le Keytruda du laboratoire Merck et l'Opdivo fabriqué par Bristol-Myers Squibb (BMS), sont paraît-il spectaculaires. Dans le cas d'un mélanome métastatique, c'est-à-dire d'un cancer grave de la peau, mortel en moins d'un an à l'heure actuelle, on parle d'un allongement de l'espérance de vie de plusieurs années, avec beaucoup moins d'effets secondaires qu'avec les molécules précédentes. Autour de 2 000 nouvelles personnes par an seraient concernées. Et ces essais prometteurs portent également sur d'autres types de cancers graves, comme celui du poumon (40 000 nouveaux cas par an). Un énorme espoir donc.

En juillet, ces deux médicaments ont obtenu leur autorisation de mise sur le marché européen et ils devraient être commercialisés en France dans quelques mois. Mais les trusts pharmaceutiques qui les commercialisent profitent de leur position pour exiger un prix démesuré: 150 000 dollars par an et par malade aux États-Unis pour un traitement au Keytruda ou à

l'Opdivo. En France, le prix n'a pas encore été fixé. Mais on évoque déjà la somme de 100 000 euros par an et par malade.

Ce prix est négocié entre les laboratoires et le CEPS (Comité économique des produits de santé) qui représente la Sécurité sociale et le ministère de la Santé. L'accord se fait dans la plus complète opacité. Il arrive parfois que le CEPS finisse par obtenir une baisse du prix d'un médicament, comme dans le cas du Sovaldi, efficace contre l'hépatite C, dont le prix initial de 56 000 euros pour un traitement de trois mois avait été ramené à 41 000 euros. Mais la négociation a toujours comme base le prix faramineux fixé par le laboratoire.

Le ministère et la Sécurité sociale acceptent de se faire rançonner par les grands laboratoires et de leur verser généreusement l'argent de la collectivité. Ils acceptent qu'il n'y ait aucune transparence sur les coûts réels de la recherche et de la production pharmaceutique, permettant aux trusts comme Merck, BMS et tous les autres des profits toujours plus énormes.

Antoine Ferrer

Prothèses auditives: des profits dans le creux des oreilles

Ceux qui ont eu recours à des prothèses auditives le savent bien, ces petits appareils sont hors de prix. Cela fait des dizaines d'années que cela dure et il y a déjà eu de nombreuses protestations de diverses associations, de la Cour des comptes, etc. Dans son dernier numéro, la revue *Que Choisir?* fait à nouveau le procès de ceux qui pratiquent ces tarifs exorbitants.

Il y a en France environ six millions de malentendants ou de sourds. Environ un à deux millions seulement sont équipés de ces appareils auditifs, parce qu'ils sont beaucoup trop chers. Il faut compter au minimum 1 000 euros par oreille (souvent bien davantage), alors que dans la plupart des cas il faut équiper les deux oreilles. Deux à trois mille euros donc à dépenser, le plus

souvent par des personnes âgées retraitées, c'est généralement hors de portée. Et donc les sourds restent avec leur lourd handicap.

Selon *Que Choisir?*, le prix de revient officiel moyen des ces appareils irait de 300 à 600 euros. Il s'agit du prix déclaré, mais en novembre 2013 le journal *Le Parisien* écrivait que «leur fabrication en Chine revient à environ 50 euros». Autant dire que les fabricants s'en mettent plein les poches et que les prothésistes font largement la culbute dans la revente de ces prothèses. Ils tentent de se justifier en disant qu'ils assurent le suivi et l'entretien des appareils, ce qui est généralement vrai, mais représente peu de chose.

Selon un regroupement d'associations françaises, «en Angleterre, un marché public a lancé des appels publics auprès de fabricants

et ils ont réussi à obtenir des prothèses auditives facturées entre 50 et 100 euros. Là-bas, le secteur public équipe les malentendants et ils arrivent à les appareiller pour 450 euros».

En France, la Sécurité sociale rembourse très peu ces prothèses, environ 120 euros, et les mutuelles pas beaucoup non plus, de l'ordre de 330 euros. Ces faibles remboursements, comme pour les appareils dentaires et pour les lunettes, constituent un vrai scandale. En fait, l'État laisse faire les profiteurs, mais ne veut pas payer lui-même les dépassements, qui retombent donc sur les patients sourds ou malentendants.

Une petite minorité s'en met plein les poches, les autorités sont complices, et les sourds le restent.

André Victor

70 ans de la Sécurité sociale : le patronat a mangé tout le gâteau

Les 70 ans de la Sécurité sociale ont été l'occasion d'entendre à nouveau les rengaines patronales sur le financement et les dépenses de santé. Responsables politiques de droite et de gauche, certains parlant au nom de la remise en cause de la « Sécu », d'autres au nom de sa défense, sont allés tous dans le même sens : il faudrait faire payer toujours plus les salariés et réduire les dépenses de santé des couches populaires.

Depuis la crise économique des années 1970 et le début du développement du chômage, il ne s'est quasiment pas passé une année sans que les gouvernements, de droite comme de gauche, ne s'attaquent au système de santé. La Sécurité sociale, mise en place en 1945 au moment de la reconstruction, était un système concédé par la bourgeoisie au lendemain de la guerre, à un moment où elle pouvait craindre des explosions sociales. Il lui a permis, à moindre coût et surtout en faisant payer les travailleurs, de soigner la force de travail dont elle avait absolument besoin pour la reconstruction de son potentiel productif.

Mais ce peu était déjà trop pour le patronat, surtout quand s'est posé le problème du versement des indemnités aux chômeurs que le système capitaliste en crise a rejetés de plus en plus nombreux à partir des années 1970. Et depuis, tous

les arguments sont bons pour augmenter la part que doit payer la classe ouvrière et diminuer celle que doit payer le patronat.

On a entendu et réentendu jusqu'à la nausée que le déficit du budget de la « Sécu » était dû à la hausse du chômage ou au vieillissement de la population. Mais derrière un prétendu

bon sens, il y a en réalité un point de vue de classe, celui de la bourgeoisie. C'est elle qui alimente le chômage en supprimant des emplois pour accroître ses profits mais elle veut que ce soit la collectivité qui prenne en charge les pots cassés dont elle est responsable.

Cela ne l'empêche pas, au contraire, de considérer le budget de la Sécurité sociale comme un magot dans lequel elle peut puiser. Les industries pharmaceutiques font une part considérable de leurs bénéfices grâce au budget de la « Sécu », mais pas seulement elles. Il y a aussi les bétonneurs qui construisent les hôpitaux et font des bénéfices avec le budget de la « Sécu ». Ou même les banques qui récupèrent des sommes de plus en plus importantes à travers l'endettement croissant des hôpitaux.

Alors le problème n'est pas de savoir si le budget de la Sécurité sociale est en équilibre ou pas, mais d'imposer que la bourgeoisie paye pour les dégâts sociaux que son système engendre et de l'empêcher de nuire, en l'expropriant.

Pierre Royan



Aides au logement : portion de plus en plus congrue

Dans le projet de budget pour 2016, l'APL, l'aide personnalisée au logement, dont bénéficient 6,5 millions de personnes, va sérieusement diminuer : 185 millions d'euros vont ainsi être économisés sur le dos des bénéficiaires en 2016, puis 274 millions d'euros en 2017 et les années suivantes.

Pour faire passer la pilule, le gouvernement se vante de viser les catégories les plus aisées. Mais le détail des mesures annoncées prouve que ce n'est pas vrai. D'abord parce que les aides au logement sont depuis longtemps soumises à conditions de ressources et que, de toutes façons, les personnes « aisées » ou riches ne le touchent pas.

La nouveauté du budget 2016 est que le « patrimoine » va désormais entrer en ligne de compte

pour le calcul de l'APL. Pour vendre son projet, le gouvernement a mis en avant les résidences secondaires dont des bénéficiaires de l'APL seraient propriétaires. C'est évidemment un prétexte pour occulter la prise en compte des livrets A et des assurances-vie, qui permettra de diminuer le montant des APL.

Par ailleurs, les jeunes salariés de moins de 25 ans déposant leur première demande seront également visés. Il existait une mesure

dérogatoire les concernant qui tenait compte, pour le calcul de l'APL, du montant imposable de l'année précédente. Cette mesure favorable sera supprimée.

Au total, le gouvernement prévoit que 500 000 personnes verront le montant de leur APL diminuer, dont une partie qui sortiront du barème et ne toucheront donc plus rien.

Et puis on connaît le procédé : on s'en prend d'abord à ceux qu'on appelle les plus aisés et qui ne le sont pas tellement, avant que les restrictions s'étendent progressivement à tous.

Il faut bien trouver de l'argent pour engraisser le patronat !

Bertrand Gordes

Inondations en Côte-d'Azur : la nature n'est pas seule responsable

Une vingtaine de personnes sont mortes dans le violent orage qui s'est abattu sur la région de Cannes et d'Antibes samedi 3 octobre. De nombreuses autres ont vu leur voiture ou leur logement endommagés ou détruits par l'eau.

De tels orages meurtriers et d'une violence imprévisible sont certes rarissimes, mais ils ne sont cependant pas une nouveauté. À l'automne 2014, 17 personnes avaient péri dans le Var, l'Hérault ou les Pyrénées-Orientales, noyées dans des voitures emportées par le flot ou des campings inondés. C'est dire que l'éventualité de tels événements climatiques devrait être prise en compte dans l'urbanisation.

Or ce n'est pas le cas, bien au contraire. Sur la Côte-d'Azur, le prix du mètre carré est tel, surtout quand l'emplacement permet une vue sur la mer, que bien peu de terrains demeurent non construits. Une géographe de l'université de Nice l'expliquait ainsi au journal *Le Figaro* : « Ce qui aggrave les choses, depuis quelques années, c'est l'urbanisation qui ne laisse plus aucune terre non artificialisée. Il ne peut donc plus y avoir d'infiltration naturelle. Rendez-vous compte : dans le plan local d'urbanisme d'Antibes, la notion de "zone agricole" »

n'existe même plus. » L'eau ruisselle donc sur le flanc des collines qui bordent la Méditerranée sans que rien ne puisse la retenir.

La pression des promoteurs pour qu'on leur accorde des permis de construire dans des zones exposées s'exerce sur les élus locaux au détriment de la sécurité. On voit des quartiers qui ont été construits sur des marécages. À Mandelieu par exemple, explique un ancien conseiller municipal, les garages de certaines résidences sont régulièrement inondés, même en cas de pluies modérées.

L'urbanisation anarchique, conduite au gré des intérêts de profiteurs de l'immobilier et de certains élus locaux, révèle toute sa nocivité lorsque survient un événement climatique exceptionnel. Elle en alourdit le triste bilan. Et Hollande a eu beau faire le déplacement pour assurer les populations sinistrées de sa compassion, c'est aussi là le bilan du système qu'il défend.

Daniel Mescla

Une urbanisation délirante

La violence de l'orage et l'importance des pluies du 3 octobre ont surpris tout le monde. Bien sûr, mais de là à être étonné de ces pluies « jamais vues » il y a un pas. Déjà en juin 2010 un orage suivi d'une crue de l'Argens, dans la région de Draguignan, avait fait 25 victimes. Quatre ans après il n'y a toujours pas de plan d'ensemble de prévention des inondations.

Les informations à la télévision ont montré des centaines de voitures, de mobile homes emportés par les eaux, avec toujours

cette idée qu'on ne peut rien faire contre la nature. Mais il n'y a pas besoin d'aller chercher très loin pour comprendre qu'elle n'est pas la seule responsable, et pour se rendre compte que la région côtière a été profondément modifiée depuis quelques dizaines

d'années. Aujourd'hui les constructions remontent dans tous les vallons. Elles s'étendent aussi dans les zones inondables.

Partout cette urbanisation délirante s'est faite au détriment des terres agricoles. Biot, Vallauris, Mandelieu étaient de petits villages. À Mandelieu la population a quadruplé depuis 1968, à Biot elle a triplé. Les centres commerciaux et leurs parkings se sont multipliés. L'aéroport de Nice a été construit sur la mer en empiétant sur le lit du Var.

Et encore une fois c'est la population privée d'électricité, hébergée en urgence, obligée de compter sur la solidarité des voisins pour se vêtir et nettoyer la boue déposée par l'inondation, qui fait les frais de cette course à l'urbanisation, poussée par la spéculation.

Correspondant LO

Afghanistan : la politique de terreur de l'armée américaine

Le 3 octobre, l'armée américaine bombardait l'hôpital de Médecins sans frontières de la ville de Kunduz, en Afghanistan, tuant 22 personnes et faisant des dizaines de blessés graves parmi les malades et le personnel.

La localisation de l'hôpital par GPS était pourtant bien connue des armées américaine et afghane en guerre dans ce pays contre les Talibans. En outre, le bombardement a duré près d'une heure alors que, dès le début, l'ONG avait lancé un appel en urgence aux forces américaines pour leur rappeler que la cible choisie était un hôpital.

Devant les protestations suscitées par ces meurtres délibérés de civils, l'état-major américain a

successivement avancé plusieurs hypothèses pour tenter de se justifier : d'abord, que MSF n'avait pas signalé l'hôpital aux autorités militaires et qu'il s'agissait d'un dommage « collatéral » ; ensuite, ces affirmations ayant été vite contredites par la réalité, que des Talibans auraient été présents dans l'hôpital, accusations qui, elles non plus, n'ont pas tenu longtemps. Maintenant, le général américain responsable de l'Otan en Afghanistan « essaie d'en faire porter

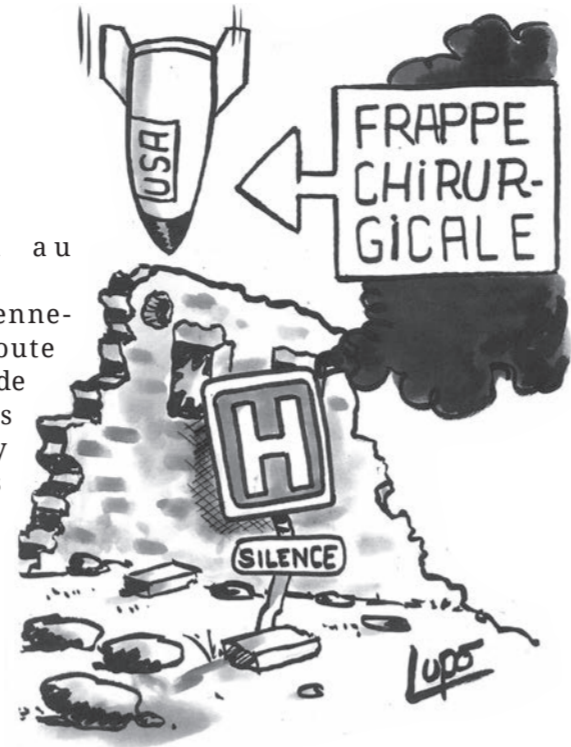
la responsabilité au gouvernement afghan », s'indigne le directeur général de MSF.

Barack Obama a promis qu'une enquête serait ouverte, pour savoir quelle est la part de responsabilité de son armée. L'Otan et le gouvernement afghan parlent aussi d'ouvrir une enquête. Mais, à supposer que ces enquêtes aient vraiment lieu, dans combien de mois, voire d'années, les résultats seront-ils connus et, surtout, quel crédit pourra-t-on leur accorder, et à quoi serviront-elles ?

Des enquêtes n'ont jamais mis un frein aux massacres aveugles contre les civils commis par les armées impérialistes, à commencer par celles de l'impérialisme

américain au Moyen-Orient. C'est quotidiennement et en toute connaissance de cause que les populations y sont victimes d'attaques prétendument ciblées, contre des Talibans en Afghanistan ou des terroristes islamistes en Irak.

Les dirigeants des États-Unis veulent montrer qu'ils peuvent attaquer où bon leur semble, pour défendre leurs intérêts et leur ordre pourrissant. Le bombardement de l'hôpital de



Kunduz a été délibéré. Le terrorisme est aussi celui des armées occidentales, avec entre leurs mains une puissance de destruction bien supérieure.

Marianne Lamiral

Syrie: les alliés djihadistes du gouvernement français

Depuis mercredi 30 septembre, l'aviation russe est entrée en action en Syrie, bombardant et tuant des djihadistes mais aussi des civils, exactement comme le font les autres grandes puissances en Irak ou en Syrie depuis des années. Mais ces premières frappes de la Russie ont déclenché l'irritation de la France et des États-Unis, la Russie ne s'étant pas attaquée qu'à Daech, mais aussi à d'autres milices.

Or, parmi toutes les milices intégristes de Syrie, la diplomatie des grandes puissances veut faire son marché : il y a celles qu'elle veut combattre et celles sur lesquelles elle veut s'appuyer.

Si la barbarie de Daech a été de nombreuses fois rapportée, celle des milices islamistes rivales, même si elle ne fait pas la une, ne vaut pas mieux. En effet, en plus de Daech, de nombreuses milices ont contribué à leur échelle à transformer la Syrie en un enfer pour les populations. Les alliances entre ces milices sont fluctuantes, dépendant des intérêts du moment de leurs chefs. Mais la grande majorité sont islamistes, se réclamant du salafisme, et de ce point de vue n'ont rien à envier à Daech.

Aujourd'hui, la coalition militaire la plus puissante, en dehors de Daech, porte le nom d'Armée de la conquête. Elle rassemble le Front al-Nosra, lié à al-Qaïda, et d'autres milices dont les plus importantes sont l'Armée de l'islam et le groupe Ahrar al-Sham. Ces milices, rassemblant des dizaines de milliers de combattants chacune, sont financées par les dictatures religieuses de la péninsule arabe comme l'Arabie saoudite et le Qatar, ou encore par le régime

islamiste de Turquie. Certains responsables de Ahrar al-Sham sont même issus du groupe État Islamique en Irak, ancêtre de Daech. Voilà les milices que la France et les États-Unis osent présenter comme « l'opposition à Bachar al-Assad » et qu'ils veulent protéger des bombardements russes.

Quant à la Russie, si elle a attaqué ces groupes et d'autres, comme l'Armée syrienne libre, tous connus comme opposants à Bachar al-Assad, c'est pour afficher son soutien à ce dernier. Elle sait qu'un des aspects de sa position de force est justement de pouvoir jouer le rôle d'intermédiaire entre Assad et la coalition des grandes puissances contre Daech. L'exaspération des dirigeants américains et français vis-à-vis de cette attitude de la Russie est d'ailleurs largement une posture. Tous savent qu'aucune solution n'est réellement envisageable sans le régime d'Assad, car toute autre solution serait encore plus chaotique du point de vue de leurs intérêts. Mais, à la fois pour ne pas froisser leurs précédents alliés et aussi pour pouvoir s'appuyer sur certaines forces en présence dans une éventuelle négociation, ils font assaut de déclarations de fermeté vis-à-vis d'Assad.

La France, qui n'intervient militairement en Syrie que pour s'imposer comme partie prenante, veut en outre, en dénonçant Assad, faire plaisir aux ennemis de celui-ci, l'Arabie saoudite et le Qatar, qui ne valent pas mieux que lui mais sont de si bons clients.

Toutes ces manœuvres sont d'ailleurs une des raisons du chaos qui règne en Syrie et en Irak, et dont Daech est en réalité plus le produit que la cause. Si chacune des puissances impérialistes ou des puissances régionales intervenant dans cette guerre reprend à son compte la lutte contre Daech, chacune cherche à y pousser ses pions, finançant, armant

voire soutenant militairement telle ou telle milice.

L'Irak et la Russie soutiennent Bachar al-Assad et les milices chiites irakiennes. L'Arabie saoudite et le Qatar soutiennent les milices islamistes. La Turquie, elle, bien plus que contre Daech, est en guerre contre le PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan) allié des milices kurdes syriennes du PYD (Parti de l'union démocratique). Ainsi, dimanche 4 octobre à Strasbourg, le président turc Erdogan, en meeting électoral auprès des Turcs de France, a assuré son auditoire de sa détermination à « écraser l'organisation terroriste ». Il ne parlait pas de Daech mais du PKK.

Pierre Royan

Israël-Palestine : vers une troisième intifada ?

Depuis dimanche 4 octobre, à Jérusalem et dans l'ensemble de la Cisjordanie, les mêmes scènes se reproduisent quotidiennement, rappelant celles des deux précédentes intifadas : des jeunes se regroupent pour lancer des pierres contre des soldats israéliens, qui répliquent par des tirs, à balles réelles de plus en plus en souvent.

Du côté palestinien, deux jeunes de 18 et 12 ans ont trouvé la mort et le Croissant-Rouge palestinien a fait état de 77 Palestiniens blessés en vingt-quatre heures.

Commencés autour de la question de l'accès à l'esplanade des Mosquées à Jérusalem, les affrontements n'ont en fait jamais cessé depuis la mi-septembre et se sont étendus à l'ensemble de la Cisjordanie. Les autorités israéliennes ont répondu par davantage de répression,

augmentant le nombre de militaires déployés dans les quartiers arabes de Jérusalem, aggravant les peines contre les « lanceurs de pierres », prévoyant notamment quatre ans de prison pour les adultes et, pour les mineurs, de lourdes amendes à l'encontre de leurs parents. Mais, loin de réduire la contestation, l'attitude du gouvernement israélien a conduit à une nouvelle escalade dans la violence, avec l'assassinat

de deux Palestiniens à la fin de l'année 2015. Hollande aurait alors pu proclamer

Centrafrique : l'intervention française n'a pas protégé la population

La capitale centrafricaine, Bangui, vient de subir des affrontements meurtriers, au cours desquels 40 personnes ont trouvé la mort. Le chaos qui a régné pendant plusieurs jours prouve encore une fois que ni la présidente de transition mise en place par la France, Catherine Samba-Panza, ni les troupes françaises et celles de l'ONU ne contrôlent la situation.

C'est le meurtre d'un chauffeur de taxi musulman dans la nuit du 25 au 26 septembre qui a mis le feu aux poudres. Des bandes armées sont alors sorties du quartier PK 5, le dernier occupé par des musulmans, pour s'en prendre aux zones habitées par des chrétiens. Les milices chrétiennes anti-balaka ont à leur tour exercé des représailles sur les musulmans. Le 28 septembre des barricades étaient érigées dans toute la ville. Les casques bleus ont ouvert le feu sur une manifestation qui se dirigeait vers le siège de la présidence pour réclamer la démission de Catherine Samba-Panza, tuant trois personnes. Devant ce chaos, la présidente est revenue précipitamment de l'assemblée générale des Nations unies à New York, protégée par les troupes françaises à son arrivée à Bangui. Elle a dénoncé la présence de l'ancien dictateur, François Bozizé, derrière ces troubles.

Dans le scénario élaboré à Paris pour rétablir un régime stable allié de la France, des élections devaient se tenir avant la fin de l'année 2015. Hollande aurait alors pu proclamer

qu'après le Mali, la Centrafrique avait retrouvé la paix grâce à l'intervention militaire française. Mais aujourd'hui la réalité est tout autre. Le pays est mis en coupe réglée par des gangs chrétiens ou musulmans, dont la seule raison d'être est le contrôle d'un quartier, d'une mine d'or ou de diamants dont ils tirent leurs ressources. La population se débat au milieu des violences et les forces françaises, comme celles de l'ONU, sont de plus en plus souvent mises en cause pour leur impuissance. Elles apparaissent comme une



bande de plus, n'hésitant pas à ouvrir le feu.

Lorsque l'intervention militaire française en Centrafrique a débuté, en décembre 2013, Hollande déclarait : « La France n'a

pas d'autre objectif que de sauver des vies humaines. Cette opération sera rapide, n'a pas vocation à durer. » Presque deux ans après, la population vit toujours dans la peur et les soldats

français restent pour défendre les intérêts de l'impérialisme français : c'est depuis le début la seule vraie raison de leur présence.

Daniel Mescla

La Grande Muette enfouit ses crimes

L'armée française en Centrafrique est de nouveau impliquée dans une affaire d'abus sexuel et une enquête a été ouverte au début du mois de septembre. Il s'agit d'une jeune adolescente qui a donné naissance à un enfant en avril dernier et accuse un soldat de viol. Ces faits suivent de près les accusations portées contre quatorze soldats français accusés de viols et d'abus sexuels sur des enfants âgés de 9 à 13 ans.

L'armée française est intervenue sous couvert de

l'ONU en décembre 2013 en Centrafrique, prétendument pour empêcher les nombreuses exactions des bandes armées rivales. Hollande prétendait même « éviter un génocide ». En fait, elle s'est contentée d'assister sans broncher aux massacres perpétrés par les milices chrétiennes. D'après un enquêteur de l'ONU, interrogé par *Le Monde* sur les viols commis par les soldats français sur les enfants, ces exactions sont fréquentes. Mais, selon ce dernier, « l'enquête était potentiellement

explosive et nous avons besoin de troupes, et en particulier des Français, et tous les contingents ont commis des abus sexuels ». L'ONU ne s'est donc pas précipitée pour faire éclater la vérité. Quant à l'armée française et à sa justice, elles ont tout fait pour enterrer l'affaire.

En effet, lorsque le journal britannique *The Guardian* a publié le rapport secret de l'ONU en avril 2015, il a révélé du même coup que la justice française avait été saisie neuf mois auparavant et s'était empressée

de ne rien révéler au gouvernement centrafricain. Depuis, rien, officiellement du moins, n'a avancé. Les soldats incriminés sont toujours inconnus et cette affaire risque de tomber dans les oubliettes, comme celle de ce nouveau viol.

Malgré toutes les belles paroles sur la défense de la démocratie, l'armée française se comporte en Centrafrique comme n'importe quelle armée d'occupation, avec les exactions qui vont avec.

Aline Urbain

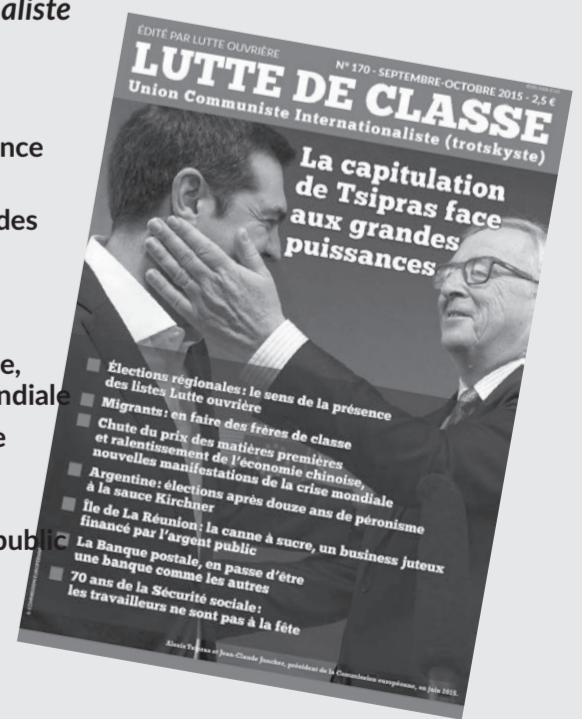
Lisez la revue Lutte de classe

Revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du numéro n° 170 (septembre-octobre 2015) :

- Élections régionales : le sens de la présence des listes Lutte ouvrière
- La capitulation de Tsipras face aux grandes puissances
- Migrants : en faire des frères de classe
- Chute des prix des matières premières et ralentissement de l'économie chinoise, nouvelles manifestations de la crise mondiale
- Argentine : élections après douze ans de péronisme à la sauce Kirchner
- Île de La Réunion : la canne à sucre, un business juteux financé par l'argent public
- La Banque postale, un passe d'être une banque comme les autres
- 70 ans de la Sécurité sociale : les travailleurs ne sont pas à la fête

Envoi contre six timbres à 0,76 euro.



Indonésie – octobre 1965 : le coup d'État de Suharto et le massacre des communistes

En octobre 1965, il y a cinquante ans, l'armée indonésienne et son chef, le général Suharto, prenaient le pouvoir en écartant le président Sukarno. C'était le début d'une répression féroce contre les masses indonésiennes et le Parti communiste indonésien (PKI). On ignore le chiffre exact des victimes, de 500 000 à 2 millions de morts, mais le PKI, le plus grand parti communiste d'Asie après le parti chinois, fut liquidé avec ses 3,5 millions de membres. Tous ses dirigeants furent assassinés. Les organisations de masse animées par le PKI (syndicats ouvriers, organisations de jeunesse, de femmes ou de paysans pauvres, qui rassemblaient de 15 à 20 millions de membres, soit près d'un cinquième de la population) furent aussi rayées de la carte.

Dans cet immense archipel, des expéditions punitives mobilisant des milices religieuses musulmanes, mais aussi catholiques ou protestantes, ou au service des propriétaires terriens, furent lancées dans toutes les îles. À Bali, en une seule expédition, 50 000 communistes furent massacrés. Des centaines de milliers de prisonniers furent enfermés dans des camps de concentration. Des simulacres de procès s'achevèrent par des exterminations en masse. Cette vague de terreur se poursuivit pendant tout le règne de Suharto, jusqu'à sa chute en 1998.

Ce qui fut un des plus grands massacres du 20^e siècle valut à Suharto les félicitations des dirigeants de l'impérialisme américain. Des journaux américains parlèrent « de la meilleure nouvelle pour l'Occident en Asie depuis des années ».

Le PKI était la cible de l'armée, des propriétaires terriens et des groupes religieux musulmans profondément anticommunistes, appuyés et encouragés par les USA. Mais il payait aussi pour sa propre politique nationaliste et réformatrice, et le fait de n'avoir jamais voulu préparer les masses indonésiennes à s'affronter aux possédants et à leur armée.

Un parti nationaliste stalinien

Le Parti communiste indonésien avait été créé en 1920, dans la foulée de la vague révolutionnaire d'alors. Mais il était devenu rapidement un parti appliquant la politique définie par les dirigeants de l'URSS devenue stalinienne. Au lieu de rechercher l'alliance révolutionnaire des ouvriers et des paysans sous la direction de la classe ouvrière, contre la bourgeoisie et contre l'impérialisme, Staline prônait l'unité avec une bourgeoisie nationale parée de

vertus anti-impérialistes, sous la direction de cette dernière. En Indonésie, cela voulait dire faire obéissance aux nationalistes du Parti national indonésien dirigé par Sukarno.

Les Hollandais avaient pris pied dans l'archipel à la fin du 16^e siècle et depuis pillaient les richesses du pays devenu leur colonie. En 1940, dans un pays d'environ 70 millions d'habitants, seuls 9 000 enfants indonésiens allaient à l'école primaire et 240 dans un établissement secondaire. Même aux Pays-Bas, des voix s'élevaient

capitale, l'ancienne Batavia hollandaise.

Dès 1949, Sukarno, nationaliste fondamentalement anticommuniste, réprima férocement le PKI. Les liens entre le PKI et Sukarno évoluèrent cependant, quand ce dernier voulut prendre quelque distance avec les puissances impérialistes et chercha à se servir du Parti communiste pour faire contrepoids aux pressions de celles-ci. Sukarno mit en place le Nasakom, une alliance de toutes les forces nationales et religieuses, en y incluant aussi les communistes. En acceptant de s'y

les trusts impérialistes et, pour cela, de vouloir affirmer l'indépendance politique de leur pays. Le PKI vit en Sukarno un champion de la lutte anticolonialiste quand, en 1957, celui-ci mit la main sur les biens des compagnies hollandaises, expulsa 46 000 Hollandais, puis nationalisa le pétrole et réalisa un timide début de réforme agraire. Cette politique de soutien à Sukarno semblait justifiée par les rapides succès du PKI, qui devenait une force électorale et militante de premier plan. En 1957, il était le premier parti du pays sur le plan électoral, avec 8 millions de voix. En 1965, il avait cinq ministres au gouvernement, dont son président et son vice-président.

Vers le massacre

Mais, plus le PKI semblait gagner de l'influence, plus ses adversaires, les généraux indonésiens, les

présentant comme l'unique planche de salut contre les généraux les plus anticommunistes. Le PKI se disait maoïste, car il avait choisi le camp de la Chine contre celui de l'URSS. Mais, même quand l'agitation gagnait les campagnes, il continuait à prôner la paix sociale et la modération. Il se bornait à répéter que ce serait au sein du gouvernement de Sukarno que les masses trouveraient des soutiens pour aller pacifiquement au socialisme. C'est ainsi qu'en octobre 1965, anesthésié par des années de soutien au régime de Sukarno, le PKI fut incapable de réagir et de lutter contre le coup d'État de Suharto et la vague de terreur blanche qui le suivit. Le 18 octobre 1965, le PKI fut officiellement interdit mais il n'existait déjà plus dans les faits.

Sukarno, qui devait être le rempart et le plus fidèle allié des masses et du PKI, n'empêcha rien. Il donna même l'ordre à Suharto et à l'armée de « maintenir l'ordre à Djakarta » contre les communistes, accusés d'avoir tenté de prendre le pouvoir. L'armée le maintint en place mais, en mars 1966, il transmit tous ses pouvoirs à Suharto, qui devint président de l'Indonésie un an plus tard. Sukarno mourut en 1970.

Trente ans d'une dictature féroce

Le PKI ne se remit jamais de cette défaite. L'armée au pouvoir imposa un régime de terreur féroce pour près de trente ans. L'athéisme fut interdit, l'enseignement religieux musulman devint obligatoire, les grèves furent réprimées. Les trusts occidentaux mirent la main sur les richesses du pays, profitant d'une main-d'œuvre à bas prix.

Les dirigeants actuels saluent encore en Suharto « un des meilleurs fils de l'Indonésie, qui a rendu de très grands services à la nation bien-aimée ». C'est rendre hommage à un assassin qui, en massacrant les communistes et les pauvres, a montré quel sort la bourgeoisie peut réserver à ceux dont elle craint qu'ils menacent sa domination, aussi réformistes, nationalistes et « raisonnables » qu'ils puissent se montrer.

Cédric Duval



Aidit, leader du PC indonésien chante une chanson en l'honneur de Sukarno.

contre cette exploitation forcenée.

Sukarno, dirigeant bourgeois « non aligné »

Pendant la Deuxième Guerre mondiale, le pays fut occupé par les Japonais, qui firent sortir des prisons hollandaises les nationalistes, comme Sukarno, qui eurent la possibilité de développer leur mouvement. En août 1945, au moment de la capitulation japonaise, celui-ci proclama l'indépendance du pays, mais il fallut encore quatre ans de guerre et l'intervention des USA pour que les Pays-Bas se retirent définitivement. Le drapeau indonésien flotta enfin sur Djakarta, la

joindre, le PKI se mettait à la remorque de la bourgeoisie nationale et entraînait avec lui les masses pauvres qu'il influençait.

Pour justifier son soutien désormais sans faille à Sukarno, le PKI mit en avant la politique étrangère de ce dernier, marquée notamment en 1955 par la conférence de Bandoung. Dans cette ville d'Indonésie, Sukarno réunit un « mouvement des pays non alignés » (sur les USA ou l'URSS). Les participants venus de 29 pays, de la Chine de Mao à l'Inde de Nehru en passant par l'Égypte de Nasser ou la Yougoslavie de Tito, avaient en commun d'essayer de limiter le pillage de leurs richesses par

propriétaires fonciers et les religieux de toute sorte, sans oublier les USA, s'en inquiétaient et se préparaient à l'affronter. Le secrétaire d'État américain Dulles expliqua que « le PKI devenait le principal problème en Indonésie », et l'ambassadeur américain expliqua qu'il n'était pas possible de le vaincre « en ayant recours aux moyens démocratiques ordinaires ». Pour les USA engagés de plus en plus massivement dans la guerre du Vietnam, il n'était pas envisageable que l'Indonésie bascule dans le camp de la Chine et de l'URSS.

Face à la montée des bruits de bottes, le PKI ne sut pourtant que s'accrocher à Sukarno, le

Élections régionales : Péresse en campagne, démagogie et mensonges

En campagne pour les régionales de décembre Valérie Péresse, tête de liste de la droite (LR, UDI, Modem) en Île-de-France, se découvre des visées « révolutionnaires »... dans le domaine des transports. Elle annonce un « grand plan bus », avec pas moins de 1 000 bus nouveaux, l'achat de 700 nouvelles rames de RER et de Transilien d'ici 2021, soit trois fois plus que ce qui est prévu aujourd'hui. Ce qu'elle appelle son « plan d'urgence des transports »

permettrait d'augmenter de 30 % la capacité de transport dans la région.

Mais Valérie Péresse n'oublie quand même pas qu'elle est de droite et, dans son programme, une de ses priorités sera la lutte contre la fraude dans les transports. Elle donnera aux contrôleurs le droit de contrôler les identités des passagers pour pouvoir faire rentrer l'argent des amendes, dont 10 % seulement seraient réglées, car les contrevenants donnent de fausses identités. Pour elle, le port des papiers d'identité

doit devenir obligatoire dans les trains et les métros comme dans les avions et les voitures... pour « lutter contre le risque terroriste et la fraude ».

Enfin, Péresse demandera la suppression de la réduction de 75 % du prix du Pass Navigo pour les immigrés en situation irrégulière qui bénéficient de l'aide médicale d'État (AME). Pour elle, c'est une « source d'injustice extrêmement grave, parce que tous ceux qui sont en situation

régulière paient plein pot... quand 163 000 étrangers en situation irrégulière bénéficient de cette gratuité ». C'est le vieux discours sur les immigrés assistés, avec l'habituel truquage des chiffres et des faits. Non seulement ces personnes ne bénéficient pas de la gratuité, mais d'une réduction de 75 %, mais la région Île-de-France assure qu'ils ne sont pas 160 000 mais 110 000 à bénéficier de cette réduction.

De plus, les étrangers bénéficiaires de l'AME ne sont

pas les seuls à avoir droit à ce tarif dit « solidarité transport en Île-de-France », accordé au total à 660 000 personnes figurant parmi les bénéficiaires d'aides sociales.

Valérie Péresse en campagne, c'est un mélange de promesses démagogiques et de mensonges pour pointer du doigt les plus pauvres et les immigrés. La droite unie a la candidate qu'elle mérite !

Cédric Duval

Collège Gay-Lussac – Colombes : non aux sanctions contre deux enseignants

Samedi 3 octobre, près de 300 personnes ont manifesté dans les rues de Colombes, dans les Hauts-de-Seine, en soutien à deux professeurs du collège Gay-Lussac en grève de la faim depuis plus de deux semaines contre des menaces de sanctions pour faits de grève.

Ils sont accusés en vertu d'événements qui se sont déroulés lors du mouvement de fin 2014. Ce mouvement de grève, pour le maintien dans l'éducation prioritaire de nombreux collèges et lycées menacés d'en être exclus, touchait alors de nombreux établissements. À Colombes même, pratiquement tous les collèges et le lycée étaient mobilisés. Le collège Gay-Lussac où travaillent les deux enseignants était directement visé par cette mesure. Les enseignants avaient reçu un large soutien des parents.

Le 12 décembre, l'Inspection académique a envoyé contre les grévistes qui stationnaient devant la porte du collège une équipe d'intervention issue d'un

organisme intitulé Centre académique d'aide aux écoles et aux établissements, en principe destiné à faire face aux situations particulièrement difficiles à l'intérieur des établissements. Ces individus se sont mis à provoquer par les propos et l'attitude, et sont partis en faisant état de bousculades.

mais ne se pratiquaient pas jusqu'à présent dans l'Éducation nationale.

C'est ce motif, agrémenté d'autres allégations aussi sérieuses que « propos déplacés » ou « tutoiement d'un supérieur hiérarchique », qui a été retenu contre les deux enseignants, convoqués devant un conseil de discipline.

16 et 23 octobre. Les deux professeurs, Oscar Roman et Gari Pham, sont en grève de la faim depuis le 21 septembre pour obtenir l'annulation de toute procédure disciplinaire à leur encontre.

Avant même la manifestation du samedi 3 octobre, la solidarité à leur égard s'est exprimée largement.

22 septembre et se sont remis massivement en grève le jeudi 1^{er} octobre. Ce jour-là, des élèves du collège ont manifesté leur soutien à leurs professeurs dans la cour, si bien que le chef d'établissement a fini par mettre tous les élèves à la rue et à en menacer plusieurs de sanctions. Mardi 28 septembre, un rassemblement réunissant 150 personnes a permis à de nombreux élèves, anciens élèves et parents d'exprimer leur indignation contre les menaces de sanctions visant ces deux professeurs, pris parmi tous ceux qui étaient alors mobilisés pour le maintien de leur collège dans l'éducation prioritaire.

Ces nombreux soutiens font qu'il sera difficile à l'administration de jouer les parents d'élèves prétendument « excédés contre les grèves à répétition » contre les professeurs visés. La lutte contre ce qui est apparu comme une diminution des moyens alloués à l'éducation des enfants des milieux populaires a en effet soudé de nombreux parents autour des enseignants.

Correspondant LO



Ces méthodes de provocation ne sont pas rares de la part de patrons privés comme arme contre les grévistes,

Celui-ci, initialement prévu début septembre, a été repoussé à plusieurs reprises, et il est actuellement fixé aux

Les collègues des deux professeurs mis en cause ont fait grève pendant quatre jours dans la semaine du

Nos lecteurs écrivent : RSA diminué sans raison

Allocataire du RSA depuis plusieurs années, j'ai eu la mauvaise surprise de voir mon allocation diminuée de 25 % au mois de février 2015. Le département me reprochait de ne pas avoir entamé les démarches demandées dans un courrier envoyé le 9 décembre, courrier que je n'avais jamais reçu ! J'aurais dû prendre contact avec une assistante sociale pour faire le point sur mon dossier

RSA... alors que tous les trois ou six mois, je signe un nouveau contrat avec le département et donne diverses informations sur ma situation, pour prolonger ce RSA.

Dès que j'ai appris la sanction, j'ai fait des démarches pour la contester, et un mois plus tard le département a levé celle-ci, mais sans effet rétroactif. J'ai donc perdu plus de 100 euros, ce qui n'est

pas rien comparé au petit revenu qui est le mien (461,26 euros net par mois).

Dans sa lettre de levée de sanction, le département exigeait tout de même que je fasse un diagnostic personnalisé, sous peine de voir mon allocation diminuée cette fois de... 50 %. L'établissement de ce diagnostic personnalisé m'a demandé une certaine persévérance (un mois et

demi de délai pour une visite médicale par exemple), mais j'en suis venu à bout. Le résultat est édifiant. Il établit par exemple que j'ai « un budget très serré », ou bien que, n'ayant pas de permis de conduire, j'utilise les transports en commun, ou encore que, pour trouver un emploi, je devrais m'adresser à Cap emploi, un organisme chargé de l'insertion de personnes

handicapées... qui a refusé de me suivre lors d'une demande précédente.

Tout cela ne vise certainement pas à m'aider à retrouver un emploi. Comme me l'a dit ma conseillère en insertion, tous les moyens sont bons en ce moment pour diminuer les allocations, ou même radier du RSA, et ainsi diminuer un peu les dépenses du département.

C. G. (Mayenne)

Groupe Bosch : Volkswagen : coupable mais pas responsable

Il n'y a pas de constructeur automobile sans équipementier. Le scandale Volkswagen, outre d'autres marques sous son contrôle, est venu éclabousser son équipementier, le groupe Bosch. C'est celui-ci qui a fourni le logiciel mis en cause lors du scandale, qui permettait de tromper les contrôles techniques sur les performances des véhicules en matière de pollution.

Opportunément pour le groupe Bosch, le journal allemand *Bild* a fait connaître le contenu d'un document interne de 2007 où Bosch expliquait que ce logiciel serait uniquement destiné à réaliser des tests. Dans le même texte, Bosch mettait en garde Volkswagen sur le caractère illégal d'une installation systématique sur tous ses véhicules. Mais quand les journalistes ont demandé quelle avait été la réaction de Volkswagen à cet avertissement, les représentants de Bosch ont répondu tranquillement : « Dans le cadre des relations commerciales avec Volkswagen, nous sommes tenus à la confidentialité. » Secret défense !

La réponse de Volkswagen, on peut cependant la deviner dans ce que rapporte le quotidien *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, qui fait état d'une déclaration d'un technicien du groupe Volkswagen qui avait averti sa hiérarchie du risque encouru, avertissement classé sans suite jusqu'à ces jours-ci.

Volkswagen a admis avoir équipé quelque onze millions de véhicules avec ce logiciel. Est-ce Bosch qui les a tous fournis ? La

réponse de Bosch est... oui !

Mais, dans les communiqués de la direction qui circulent dans les usines du groupe, si Bosch admet avoir fourni un système d'injection et un module d'alimentation et de dosage pour le post-traitement des gaz d'échappement, il se défait sur le constructeur. Car à ce dernier « incombe la responsabilité de la calibration et de l'intégration des composants livrés dans le système global ». Bosch, fournisseur non responsable de ce que les constructeurs font de ses produits, espère ainsi passer entre les gouttes du scandale. Or, sa mise en garde initiale n'a pas empêché qu'il fournisse des millions de systèmes à ses clients. Et Bosch entend poursuivre sa tâche : il conclut son communiqué en vantant les mérites du moteur diesel seul susceptible selon lui d'arriver à de basses émissions polluantes, « incontournables pour atteindre les objectifs européens en termes d'émission de gaz à effet de serre ».

Avis aux constructeurs : scandale ou pas, l'équipementier pourra poursuivre ses livraisons !

Correspondant LO

MGCall - Tarbes : un patron voyou financé par l'argent public

MGCall, entreprise qui fait du démarchage téléphonique et en même temps de la formation, compte soixante-dix salariés et une trentaine de stagiaires. Installée à Tarbes depuis fin 2014, elle vient déjà d'être mise en redressement judiciaire.

Créée à l'époque avec un capital de 1000 euros seulement, tous les robinets de l'argent public se sont ouverts au patron, Gueday. La communauté d'agglomération du Grand Tarbes a injecté environ un million d'euros dans la rénovation d'un entrepôt et de son équipement en matériel.

Malgré quelques voix discordantes, Gueday avait été encensé par les autorités puisqu'il ramenait des emplois sur le bassin tarbais, quatre-vingts d'abord puis, promettait-il, rapidement 350.

Parallèlement, il créait un organisme de formation, l'IRC (Institut de relation client), avec un capital de 500 euros, faisant financer les salaires de son personnel en formation par Pôle emploi et recevant des subventions de l'État et de la région qui paie la formation. Il a donc déboursé 1500 euros et a reçu trois millions d'euros d'aides diverses.

Les employés étaient payés par chèque et au smic pour la plupart, le 10 du mois pour le mois précédent. Le 10 septembre, n'ayant pas reçu leurs salaires d'août, ils ont refusé de travailler et ont occupé l'entreprise. Alors que, chaque jour, le patron promettait de payer le lendemain, les autorités lui manifestaient toute leur confiance, comme le représentant socialiste du Grand Tarbes qui affirmait : « Une nouvelle formation est sur le point de débiter. »

Les travailleurs ont décidé de se faire voir et entendre en couvrant les carrefours de banderoles : « Tout travail mérite salaire ». Des actions sont menées régulièrement. À Pôle emploi, jeudi 17 septembre, ils ont trouvé porte close mais sont entrés par la fenêtre pour finalement être reçus et réclamer que tous puissent bénéficier des allocations réservées aux chômeurs ayant travaillé un an, soit 80 % de l'ancien salaire. L'entreprise ayant moins d'une année d'activité, la directrice de Pôle emploi leur a répondu : « Vous voulez le beurre et l'argent du beurre », avant de devoir s'excuser par la suite. Le député PS Glavany a dit qu'on ne pouvait rien faire « à moins de changer la loi ».

Lundi 21 septembre devant le tribunal de commerce, pour le jugement de mise en liquidation, le patron est entré et sorti du tribunal protégé par la police, pour ne pas affronter la colère des travailleurs qui avaient prévu quelques œufs et qui reparaissent : « Gueday en prison ! » C'est là qu'on a appris qu'il en était

à sa quatrième escroquerie similaire : au Maroc, à Nantes et l'an passé à Rambouillet, d'où il est parti de la même manière sans payer les salaires.

Le tribunal a décidé la mise en redressement judiciaire jusqu'à un second jugement. Jeudi 24 septembre, les salariés se sont rendus nombreux à la séance plénière du Grand Tarbes où le président a été obligé de leur laisser la parole. Jeudi 1^{er} octobre, la préfète a enfin annoncé que les salariés bénéficieraient d'un parcours sécurisé pendant douze mois leur permettant de percevoir les allocations chômage et une formation.

Les travailleurs de MG Call/IRC en tout cas ne sont plus prêts à s'en laisser conter et sauront être vigilants.

Correspondant LO



Procès AZF - Toulouse : les sinistrés ne lâchent rien

Lundi 21 septembre, il y avait quatorze ans exactement que l'usine AZF explosait, provoquant la plus grande catastrophe industrielle en Europe depuis un demi-siècle.

Comme tous les 21 septembre, les responsables de la catastrophe représentant Total, avec toutes les autorités locales, organisaient une cérémonie silencieuse sur le site AZF en y invitant les victimes. Et comme tous les ans,

appelés par l'Association des sinistrés du 21 septembre, entre cinquante et soixante sinistrés se sont retrouvés ailleurs, pour refuser cette mascarade qui voudrait associer les coupables et les victimes.

Car, quatorze ans après, la mobilisation continue. Il faut encore se mobiliser puisque le procès condamnant la filiale du groupe Total a été cassé. Un nouveau procès a été fixé à

Paris, par la grâce d'un décret de Christiane Taubira, qui a créé dans la capitale une cour spécialisée dans les procès des accidents collectifs.

Ce rassemblement a été l'occasion de lancer une campagne pour que le maximum de parties civiles signent une lettre demandant à la garde des Sceaux d'ordonner que le procès se déroule à Toulouse.

Samedi 26 septembre

justement, Christiane Taubira était l'invitée de la fête de la Rose organisée par le Parti socialiste de Haute-Garonne. Pas de rose sans épines, les sinistrés AZF ont donc décidé d'être l'épine de la fête. Venus à une quinzaine, ils ont réussi à interpeller la ministre lors de son arrivée. Celle-ci leur a alors expliqué devant plusieurs médias qu'elle souhaitait aussi que le nouveau procès se tienne à Toulouse,

et que son décret le prévoyait ! Elle déjouait ainsi la Cour de cassation qui a fixé le procès à Paris sur la base de ce décret. Comprenez qui pourra !

Toujours est-il que les sinistrés présents sont très contents de ce premier résultat. Ils savent bien que pour l'instant il ne s'agit que de paroles, mais ils se sentent encouragés dans leur action, et comptent bien aller jusqu'au bout.

Correspondant LO

Fonction publique : mensonges gouvernementaux

Les organisations syndicales de la fonction publique avaient jusqu'au 30 septembre pour se prononcer sur le protocole d'accord « parcours professionnels, carrières et rémunérations », dit PPCR, tant vanté par la ministre Marylise Lebranchu qui souligne que les négociations ont duré deux ans et témoignent d'une « ambition inédite depuis trente ans » !

Elle se vante des augmentations de salaire prévues dans l'accord, largement relayée par les médias au point de faire passer les syndicats de fonctionnaires qui refusent de signer ce protocole pour des lunatiques irresponsables.

Pourtant, manifestement, cette présentation était trompeuse car les prétendus avantages contenus dans l'accord n'ont pas vraiment convaincu. La CGT, FO et Solidaires ont annoncé leur refus de signer après des consultations très majoritaires de leurs membres.

C'est que les augmentations prévues ne font pas le compte, loin de là. En effet la réorganisation des parcours des fonctionnaires qui permettrait des augmentations de salaire en début et en fin de carrière s'étale entre 2016 et 2020, l'essentiel se situant après 2017. C'est dire que le gouvernement actuel ne s'engage pas à grand-chose ! Cela ne l'empêche pas de prévoir des parcours plus longs pour tous les fonctionnaires qui devraient attendre quatre à cinq ans de plus avant d'atteindre le

salaire maximum de fin de carrière. C'est une façon de faire payer par les fonctionnaires eux-mêmes les augmentations mises en avant par la ministre. D'autant qu'une partie de ces prétendues augmentations correspond tout simplement à l'intégration d'une partie des primes dans le salaire sous forme de quelques points d'indice supplémentaires. Ce sont en effet les points d'indice obtenus par chaque fonctionnaire, multipliés par la valeur du point, qui déterminent son salaire.

Bien révélateur des intentions réelles du gouvernement, une revalorisation éventuelle du point d'indice, gelé depuis 2010, n'est envisagée que lors de la prochaine négociation salariale en février 2016. Alors que les agents de la fonction publique ont vu leur salaire en baisse continue depuis 2011, les propositions du gouvernement sont tout simplement inacceptables.

Pour le reste, le gouvernement veut « moderniser » le statut de la fonction publique qui doit « s'adapter pour faciliter la mobilité des agents », « assurer la meilleure adéquation des fonctionnaires aux besoins des services », etc., C'est un discours aussi vague que

menaçant quant aux conditions de travail et de mobilité que le gouvernement voudrait faire accepter les yeux fermés aux intéressés.

Le gouvernement n'a pas réussi à avoir l'aval des représentants de 50 % des salariés pour le texte, malgré la volonté de signer des dirigeants de la CFDT, de la FSU, de l'UNSA, de la CFTC, de la CGC et des autonomes. Qu'à cela ne tienne, Valls ne lâche rien et a annoncé qu'il appliquerait le prétendu accord unilatéralement.

C'est dire que les agents de la fonction publique ont vraiment toutes les raisons de descendre dans la rue pour lui faire ravalier sa morgue et exiger leur dû.

Dominique Chablis

Hôpitaux de Paris : Hirsch reprend son offensive

Après une période de repli stratégique face au mouvement massif d'opposition de mai-juin, Martin Hirsch, le directeur général de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) réactive son plan de suppressions de jours de RTT.

Dans un communiqué du 25 septembre, Hirsch recommence à chiffrer et à dater les « changements d'organisation et de rythmes de travail » prévus. Certes, il ne remet pas sur le tapis la journée de 7 heures qu'il avait dû remballer après les grandes journées de grève et de manifestation des 21 et 28 mai. Cependant il annonce la « généralisation de la grande équipe qui inclut la symétrie entre les horaires du matin et ceux de l'après-midi » d'ici « le 1^{er} septembre 2016 au plus tard », et projette de « maintenir le schéma horaire en 7 heures 36 ».

Cela signifie sans doute, même si ce n'est pas précisé, que ceux qui travaillent actuellement 7 heures 50 l'après-midi seraient ramenés à 7 heures 36 comme ceux du matin : ils perdraient donc les RTT correspondantes accordées lors du passage aux 35 heures et destinées à faire admettre aux équipes fixes du matin de travailler aussi l'après-midi. Il s'agit donc

maintenant de supprimer la carotte en imposant à tous la « grande équipe », c'est-à-dire l'alternance irrégulière d'horaires du matin et de l'après-midi, bien souvent au pied levé du fait du manque d'effectif, ce qui désorganise la vie personnelle.

Hirsch précise qu'en horaire de 7 heures 36, les jours de RTT se réduisent à 18. En outre, il prévoit en parallèle d'imposer partout une application minimale de la réglementation des 35 heures de 2002, en supprimant notamment les « journées extra-légales », comme les journées fête des mères ou les journées supplémentaires dites « forfait protocole » prévues par l'accord sur les 35 heures de 2002. Cela représente quelques jours de repos encore en moins.

Il est aussi toujours question au cas par cas de « rythmes en 7 heures 30 », d'un « élargissement de l'éventail des schémas horaires possibles », cela dans le cadre d'« évolutions de

l'accord de 2002 ».

Continuant à se prétendre à l'écoute du personnel, la direction générale brandit fièrement la décision de la CFDT de revenir aux négociations avec elle. Au début de l'été, la même CFDT ainsi que Sud avaient pris ce chemin, pour s'en retirer rapidement, les mains vides.

Depuis la rentrée, les journées appelées par l'intersyndicale le 25 septembre et le 1^{er} octobre ont permis aux plus mobilisés des hospitaliers, même peu nombreux, de continuer à se retrouver. Cependant, devant le manque d'écho, certains sont tentés par des actions minoritaires spectaculaires. Il faut dire que l'attitude de la plupart des dirigeants syndicaux, transmettant avec retard à leurs syndiqués de chaque hôpital les communiqués et les consignes, brillant par leur absence lors des rassemblements et des assemblées dans les hôpitaux, contribue à l'attentisme plus qu'à la mobilisation. Hirsch ne doit pas s'y tromper : les travailleurs de l'AP-HP ne sont pas pour autant prêts à laisser passer ses attaques.

Correspondant LO

Hôpital de Saint-Brieuc : premier recul de la direction

Il aura fallu trois semaines de débrayages et de manifestations pour que la direction de l'hôpital Yves-Le-Foll de Saint-Brieuc promette d'accéder, en partie, aux revendications des salariés.

Dans cet établissement, 20% du personnel est précaire, ce qui correspond à 600 salariés sur plus de 3000, sans lesquels l'hôpital ne peut fonctionner. Et c'est le non-renouvellement de certains contrats dans les services, faisant supporter la charge de travail au reste du personnel, qui a provoqué le mécontentement, puis la mobilisation.

Depuis le 16 septembre en effet, devant le refus de la direction d'embaucher, le personnel médical et non médical, soutenu par les syndicats CGT, FO, CFDT, en débrayant massivement à plusieurs reprises, a montré sa détermination à ne plus accepter la dégradation des conditions de travail. Le slogan scandé à chaque débrayage : « Moins d'argent pour le capital, plus pour notre hôpital », reflétait l'état d'esprit général.

La direction appliquant la rigueur budgétaire, tous les services sont touchés : soins, maternité, magasin, secrétariat, cuisines... et les badges, autocollants, banderoles, très nombreux à chaque débrayage, étaient là pour

dénoncer les conditions de travail qui deviennent intolérables. Exemples : en gériatrie, deux aides-soignantes doivent assurer les soins auprès de 30 personnes, aux urgences, les délais d'attente dépassent les 10 heures. À cinq, des kinésithérapeutes doivent assumer le travail de dix... Tout le monde court, faute de personnel dans des services de plus en plus encombrés.

C'est l'unanimité aussi pour dénoncer l'aggravation de la précarité et réclamer l'embauche des contractuels : certains sont salariés à l'hôpital depuis sept ans et attendent toujours leur titularisation, d'autres voient leur contrat d'un an se réduire à six, trois puis un mois.

Finalement, le jeudi 1^{er} octobre, la direction aurait accepté de titulariser 100 contractuels cette année et 70 en 2016. Elle accepterait aussi le renouvellement de contrat, pour un an, des agents dont l'ancienneté est supérieure à deux ans. Mais on est encore bien loin du compte.

Correspondant LO

Continental : les travailleurs face aux manœuvres de la direction

Samedi 3 octobre, à l'appel du comité de lutte, 250 ex-salariés de Continental Clairoix étaient rassemblés dans la salle des fêtes de Thourotte, dans l'Oise, pour faire le bilan des rapports avec la direction internationale de Continental AG et en tirer les conséquences.

Depuis des mois, les travailleurs s'étaient remobilisés pour demander à la direction de Continental AG d'en finir avec son harcèlement juridique, marqué par sa volonté de retourner devant la Cour de cassation alors qu'elle avait perdu tous ses procès. Les jugements successifs ont en effet réaffirmé l'illégalité de la fermeture de l'usine de Clairoix et des 1113 licenciements qui l'avaient accompagnée. En mars 2015, à Francfort, le DRH de la division pneumatiques avait dit que la direction du groupe voulait arriver à un accord,

pour mettre un point final au contentieux l'opposant aux anciens salariés. Mais celle-ci vient d'avouer que ce n'était qu'une comédie.

Continental enregistre une augmentation vertigineuse de ses profits. Après les années record 2012, 2013 et 2014, le groupe a annoncé leur augmentation de 25% au premier trimestre 2015. Alors qu'il a déjà dépensé 2 milliards pour l'achat de nouvelles sociétés, le groupe se plaint d'une trésorerie beaucoup trop pléthorique et voudrait se libérer d'au moins 3 milliards pour de nouveaux achats. Les



Le 3 octobre à Thourotte, les ex-salariés de Clairoix votent le texte proposé par le comité de lutte.

journaux boursiers invitent à l'achat de l'action Continental, dont le cours a déjà grimpé de 2000% en six ans. Mais, malgré ses carnets de commande pleins et des profits qui explosent, Continental est en guerre contre ses salariés, pour maintenir le versement de dividendes astronomiques à ses actionnaires et des primes indécentes à ses dirigeants. À Gifhorn, en Allemagne, près de 800 emplois sont menacés et à Sarreguemines, en France, c'est un nouveau plan agressif de compétitivité qui menace les salaires et les droits des salariés.

Une nouvelle défaite juridique de Continental est très probable. Le Conseil d'État, en août dernier, a

rendu un jugement pour la partie administrative, annulant de façon définitive les décisions de deux ministres du Travail, Woerth sous Sarkozy et Sapin sous Hollande, qui avaient considéré la fermeture de Clairoix comme justifiée. Mais malgré cela les dirigeants de Continental considèrent que conclure un accord avec les ex-travailleurs de Clairoix serait un signe de faiblesse... envers tous leurs autres salariés. C'est ce que leur porte-parole a voulu dire dernièrement, en déclarant à propos de Clairoix: «On a perdu la bataille, notre argent et les procès... Qu'est-ce qu'on aurait à gagner à un accord?»

L'assemblée des ex-salariés de Clairoix a pris acte

de l'attitude de la direction. Dans l'enthousiasme, elle a adopté un appel à tous les travailleurs de Continental en France et en Allemagne, qui prend acte des mensonges et des coups tordus des dirigeants du groupe, dit l'absolue nécessité de ne jamais céder au chantage et affirme la communauté d'intérêts de tous les travailleurs, au-delà des frontières et de toutes les fausses divisions. Elle a décidé d'envoyer une forte délégation dans les deux plus grandes usines Continental de France, à Toulouse et à Sarreguemines, pour faire passer ce message auprès des salariés. Et, toujours mobilisés, ils attendent maintenant le jugement en cassation.

Correspondant LO

SM-France – Rochefort : les travailleurs se défendent

L'entreprise SM-France, à Rochefort, compte 75 salariés qui produisent des plateaux de tables pour les cafés, restaurants, campings, terrasses de particuliers, etc. Depuis trois ans les ventes baissent. L'actionnaire quasi unique, un des principaux banquiers d'Afrique, ainsi que les quatre directeurs se sont contentés d'encaisser les dividendes et les bonus sans rien améliorer, malgré diverses propositions des travailleurs.

Le nouveau directeur prétend maintenant que la situation de l'entreprise est imputable aux salaires trop élevés. «Le nouveau directeur, arrivé depuis trois semaines, trouve déjà qu'on gagne trop! Mais on ne sauve pas une entreprise en baissant les salaires, mais en remplissant le carnet de commandes. Il ne s'est pas creusé les méninges», ont commenté les travailleurs.

Ce directeur a annoncé vouloir supprimer le treizième mois, la prime de vacances, ainsi que deux



Les salariés font le point après l'entrevue avec le maire.

heures de salaire par semaine, sous la menace de licencier ceux qui n'accepteraient pas. «En ce moment, le sport local et peut-être national est de supprimer partout le treizième mois. Mais les salaires c'est aussi des emplois quand on dépense», ont déclaré les travailleurs au maire. C'est évidemment inacceptable: «On doit encore payer alors que nos salaires sont déjà bloqués depuis trois ans?», disent-ils. C'est d'autant plus révoltant que les salaires ouvriers, comme

ailleurs à Rochefort, ne sont que légèrement supérieurs au smic.

Mobilisés dès l'annonce du mauvais coup, les travailleurs ne se sont pas laissés faire et sont, par exemple, allés interpeller le maire. Les pouvoirs publics ont en effet déjà donné plus de 2 millions d'euros à l'entreprise, dont 1,8 million qui n'a pas été retrouvé par l'expert-comptable.

La mobilisation continue pour défendre les salaires.

Correspondant LO

Helveticast Clermont-Ferrand : les licenciés dans la galère

Fermée depuis des années, l'usine AMC (Atelier de mécanique du Centre) avec plus de 500 salariés a été rachetée par Valfond, puis Helveticast. Les effectifs ont alors fondu et, en 2010, Helveticast a fermé à son tour, licenciant les 110 travailleurs qui restaient.

Beaucoup d'entre eux avaient alors 55 ans ou plus, donc peu de chances de retrouver un emploi. La majorité est allée grossir les rangs des chômeurs. Une petite quarantaine seulement ont retrouvé un CDI.

Au nom du gouvernement, Hollande avait promis qu'en pareil cas l'État ferait preuve de solidarité en créant une prime dite PTS – Prime transitoire de solidarité – d'un montant qui n'a pourtant rien d'extraordinaire: 300 euros, une misère pour faire patienter jusqu'au moment de recevoir la pension de retraite.

Encore faut-il pour cela

répondre à toute une série de conditions: être chômeur; être né en 1954 ou 1955; être à jour de tous ses trimestres de cotisations, indispensables pour toucher une retraite à taux plein. Sans parler des justificatifs, qui ne suffisent jamais pour les bureaux de la préfecture et de Pôle emploi.

Cela fait que cette prime, pourtant solennellement promise par Hollande, personne n'en a vu la couleur. Certains de ces ouvriers ont beau avoir 30 ou 40 ans d'ancienneté en usine, ils n'ont que le RSA, à peine 500 euros pour vivre.

Ce scandale provoque chez eux, à juste titre, la colère. Ce devrait être à la famille Chartoire, ex-dirigeante de l'usine, et aux donneurs d'ordres comme PSA, Porsche ou Caterpillar entre autres, qui se sont enrichis sur leur dos, de verser à ces travailleurs de quoi vivre dignement.

Correspondant LO

PSA Saint-Ouen : la direction recule sur une sanction

À l'usine PSA d'emboutissage de Saint-Ouen en Seine-Saint-Denis, dans l'après-midi du mardi 29 septembre, un ouvrier de l'équipe LDD (ligne de découpe) a annoncé à ses camarades sa sanction d'une journée de mise à pied, ce qui signifie rester à la maison et surtout ne pas être payé pendant une journée.

La cause de la sanction est qu'il aurait oublié de mettre un cadenas sur la porte d'une installation dans laquelle il travaillait, une mesure de sécurité visant à empêcher le démarrage de celle-ci alors que le réparateur est encore à

l'intérieur. Le directeur de l'usine, passé à ce moment-là, a fait un rapport.

Dans l'équipe, tout le monde a refusé la sanction et, parmi les 22 ouvriers présents, personne n'a repris son poste après la pause de 16 heures. L'atelier concerné

était à l'arrêt, aucune presse ne tournait. Les ouvriers ont exigé qu'un représentant de la direction s'explique. Trois quarts d'heure plus tard, le directeur de l'usine a accepté de recevoir le salarié dans son bureau. Tout le monde l'ayant accompagné, le directeur a reculé, disant que la sanction aurait été « une erreur, un malentendu ». La mise à pied s'est transformée en simple avertissement.

Toute l'équipe était contente de cette décision

rapide, mais elle ne s'est pas arrêtée là. Il restait le problème du paiement du temps passé en grève. Le débrayage a donc continué, cette fois-ci pour être payés. Là aussi, la direction a réagi rapidement. Elle n'a pas voulu payer les heures de grève, mais elle a proposé un compromis permettant aux grévistes de récupérer ces heures.

Si la direction a ainsi cédé rapidement, c'est sûrement dû en partie au contexte de l'usine. Elle est

en train de fermer l'atelier du ferrage, et plus d'une dizaine de salariés ne savent pas ce qu'ils vont retrouver comme poste. Un débrayage pourrait donc s'étendre. Il n'en reste pas moins que toute l'équipe se sent renforcée par ce mouvement. Même s'il est resté limité dans l'usine, il peut servir d'exemple pour d'autres réactions collectives. Il montre aussi que la direction peut les craindre.

Correspondant LO

Anney : manifestation contre un procès scandaleux

Le 16 octobre, une inspectrice du travail et un travailleur licencié de l'usine Tefal de Rumilly comparaîtront une nouvelle fois devant le tribunal correctionnel d'Anney.

Ils sont accusés de recel (passible de cinq ans de prison et de 375 000 euros d'amende) et violation du secret professionnel, à la suite d'une plainte déposée par Tefal.

Cette entreprise, dans laquelle l'inspectrice avait relevé en 2013 des infractions au droit du travail, a tout fait depuis deux ans pour se



Lors d'une récente manifestation.

venger. La direction Tefal a exercé de multiples pressions sur l'inspectrice du travail, y compris en mettant à contribution ses relations avec des

agents des RG et la hiérarchie de l'Inspection du travail. Le salarié de l'usine qui avait intercepté des mails compromettants pour la direction,

et alerté l'inspectrice sur la machination montée contre elle, a été licencié depuis.

La direction a trouvé également le soutien du procureur d'Anney. Celui-ci a choisi de retenir la plainte de Tefal et a même été jusqu'à déclarer dans la presse vouloir « faire le ménage à l'Inspection du travail ».

Face à cette collusion entre les grands patrons de la région, les notables et les représentants de l'État, de nombreux militants se sont mobilisés. Le 5 juin dernier, un premier rassemblement devant le palais de justice d'Anney avait réuni 700 manifestants.

Le 16 octobre, cinq

syndicats du ministère du Travail appellent nationalement à la grève. Des appels à la grève sont lancés dans toutes les grosses entreprises de Haute-Savoie et de l'Ain où cette inspectrice a exercé ses fonctions. Des cars sont prévus au départ de Lyon et d'autres villes de la région. Il est important que la mobilisation soit réussie, tant cette scandaleuse affaire préfigure la destruction du droit du travail et des quelques lois qui protègent encore un peu les travailleurs, réclamée ouvertement par le patronat et déjà mise en œuvre par le gouvernement.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte Ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie *Lutte Ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Rotos-Presses Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal octobre 2015.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron, 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Île-de-France) c/o Éditions d'Avron, 155, avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone: 01 48 10 86 20 - Télécopie: 01 48 10 86 26

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription. Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de: Association de financement du parti Lutte Ouvrière, en les envoyant à l'adresse

suivante: Lutte Ouvrière, BP 233, 75865 Paris Cedex 18. Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 € par an, donnent droit à une réduction d'impôt par la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 € donnera droit à une réduction d'impôt de 200 €, à

condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 € par an. Tout don supérieur à 150 € doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte Ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 233, 75865 PARIS Cedex 18

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
Destination			
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Union européenne de l'Ouest, Suisse	38 €	76 €	21 €
Reste de l'Europe	35 €	70 €	20 €
Amérique du Nord, Proche et Moyen Orient, Asie	42 €	84 €	22 €
Afrique, Amérique centrale et du Sud, Océanie	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Pour les malvoyants
www.lutte-ouvriere-audio.org

Budget 2016 : prendre aux pauvres pour donner aux riches

En présentant le projet de budget, le ministre des Finances, Michel Sapin, a annoncé que le gouvernement allait baisser en 2016 les prélèvements sur les entreprises de 9 milliards d'euros, se félicitant, si l'on en croit la presse, « d'effacer ainsi les hausses de ces dernières années ».

Compte tenu de ce dernier cadeau, les prélèvements sur les entreprises diminueront entre 2014 et 2016 de 33 milliards au total, selon le ministre. « Comme nous les avons augmentés de 18 milliards en 2012 et 2013 a-t-il précisé, nous aurons rendu au total 15 milliards aux entreprises. »

Pour les « ménages », c'est-à-dire la population, le gouvernement a annoncé une baisse de l'impôt sur le revenu de 2,1 milliards d'euros, soit, en y ajoutant les 3,2 milliards d'euros de baisse de l'an dernier, un total de 5 milliards d'euros. Mais ça ne fait pas le

compte. En effet, selon le journal *Les Échos* qui cite ce chiffre, « la fiscalité pour les ménages a augmenté de 18 milliards d'euros dans les trois précédents projets de loi de finances pour 2013 à 2015 ».

En matière de prélèvements, les patrons sont gagnants de 15 milliards d'euros ; la population, elle, est perdante de 13 milliards d'euros. Ceci explique cela.

Et ce n'est qu'un début, ne serait-ce que parce qu'un grand nombre de nouveaux impôts ou taxes des années passées, qui frappent la population, continueront à s'appliquer, voire à monter en charge

ultérieurement.

Le gouvernement prétend cibler ses hausses d'impôt sur ce qu'il appelle les « classes moyennes » et épargner les plus pauvres. C'est démagogique et c'est un mensonge : il suffit de rappeler la hausse de la TVA appliquée depuis janvier 2014, la fiscalisation de la part patronale versée aux assurances complémentaires obligatoires, qui devient imposable pour le salarié. On peut ajouter la création de la Contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie, prélevée sur les pensions de retraite, de préretraite et d'invalidité, etc.

Pour financer les cadeaux fiscaux aux patrons, travailleurs, retraités, chômeurs, tous sont mis à contribution par le gouvernement.

Jean-Jacques Lamy

Portugal : la droite reste au pouvoir et l'austérité au programme

Les élections législatives du dimanche 4 octobre au Portugal ont donné une victoire relative au gouvernement de droite sortant, avec 38,6% des voix et 104 députés. Il perd 12% des voix et 25 sièges. Le PS, donné vainqueur en début de campagne électorale, n'obtient que 85 sièges. À sa gauche, la coalition conduite par le PC gagne un siège avec 17 députés, dépassée par le Bloc de gauche et ses 19 députés, regroupement d'organisations ayant fait campagne contre les politiques d'austérité.

Depuis quatre ans, le gouvernement de droite a mené contre les classes populaires la politique d'austérité voulue par la bourgeoisie et par les autorités de l'Union européenne. À l'entendre, l'économie irait mieux. Pourtant le déficit du budget dépasse 7% et la dette s'envole. Les chiffres du chômage diminuent, mais grâce à l'émigration et aux statistiques truquées. La situation réelle des travailleurs continue d'empirer.

Si la droite ne perd pas davantage, c'est que le PS promet à peu près la même politique que lui. C'est lui qui l'a inaugurée et menée de 2005 à 2011. Son chef d'alors, José Socrates, est actuellement poursuivi pour corruption, ce qui n'a rien arrangé pour le PS.

Aujourd'hui, son dirigeant dit qu'il ne fera pas tomber le gouvernement, sauf s'il est en mesure de former une majorité. Mais le PS n'a aucune envie de s'allier au PC et au Bloc

de gauche, qui pourraient s'opposer à une politique d'austérité socialiste.

Le fait notable a été la progression de l'abstention qui a atteint le chiffre record de 43% auxquels s'ajoutent les 3,7% de bulletins blancs et nuls. C'est presque un électeur sur deux qui s'est désintéressé du vote. Le gouvernement explique qu'il a reçu l'approbation des électeurs mais, en réalité, seuls 20%

des inscrits ont voté pour lui.

On peut prévoir que maintenant les baisses des salaires et des pensions continueront, les réductions de postes et le chômage s'étendront encore, les jeunes continueront de fuir vers le Canada ou l'Allemagne, et la faim et la misère de frapper toujours plus de pauvres et de retraités. Un travailleur sur cinq touche le salaire minimum de 500 euros, inférieur au niveau qu'il avait en 1974, à la fin de la dictature.

La presse présente volontiers le Portugal comme l'anti-Grèce, le pays qui s'en est sorti grâce à une politique d'austérité rigoureuse. La réalité est pourtant la même : des bourgeois qui s'en sortent bien, et des travailleurs ramenés des décennies en arrière.

Vincent Gelas



Des travailleurs faisant la queue devant l'équivalent de Pôle emploi.

OCDE : très chère fraude fiscale

L'OCDE, qui regroupe les pays les plus riches, vient de s'entendre sur un ensemble de mesures supposées freiner l'évasion fiscale que pratiquent à grande échelle les banques et multinationales, floutant ainsi de centaines de milliards d'euros les finances publiques des États de la planète.

Pascal Saint-Amans, directeur à l'OCDE, reconnaît ainsi « l'ampleur du problème résultant des failles et chevauchements existants entre les différents systèmes fiscaux de pays qui sont utilisés par les multinationales pour faire disparaître les bénéfices ou les déplacer de manière artificielle vers les paradis fiscaux ». En effet les grandes entreprises possèdent des filiales dans de nombreux pays et placent les bénéfices là où ils sont le moins taxés.

Ainsi plus du tiers des filiales des banques françaises sont domiciliées dans des paradis fiscaux : BNP en possède ainsi 170, la Société Générale 139, le Crédit Agricole 133, etc. Les entreprises de l'économie numérique sont souvent à l'avant-garde de ces fraudes, avantagées par leur activité qui est en partie dématérialisée. En 2014 ebay, site de vente aux enchères, a réalisé un chiffre d'affaires de 6,7 milliards d'euros en France, tout en se débrouillant pour ne payer au fisc français que 74 717 euros d'impôts sur les sociétés ! Facebook, qui compte quelque 20 millions d'utilisateurs en France et qui a déclaré 12,9 milliards de chiffre d'affaires, ne s'y est acquitté que de 319 167 euros d'impôt sur les bénéfices l'an dernier.

Une récente étude basée sur les documents financiers déposés par les entreprises elles-mêmes auprès du gendarme de la Bourse de Wall Street révèle qu'au moins 358 des 500 plus grosses entreprises américaines ont des filiales dans des paradis fiscaux, y abritant des sommes colossales. Ainsi Apple détient 181 milliards de dollars à l'abri du fisc américain, General

Electric 119 milliards, Microsoft 108 milliards, etc. En tout 2 100 milliards de profits sont placés à l'étranger, permettant à ces multinationales d'éviter de payer 620 milliards de dollars d'impôts, rien qu'à l'État américain.

D'un côté les États, endettés jusqu'au cou, aimeraient récupérer une partie de ces sommes. De l'autre cette fraude n'est possible que parce que ces mêmes États, et leurs émanations internationales comme l'OCDE, servent la bourgeoisie et lui facilitent les transferts financiers de toutes sortes, y compris à leur propre détriment.

Même si elle est un peu retouchée, la politique fiscale des États les plus puissants ne contraindra certainement pas les multinationales à payer leurs impôts avec la rigueur habituellement utilisée pour y contraindre le simple contribuable. Saint-Amans le reconnaît d'ailleurs en déclarant que cette politique « ne veut pas pour autant dire qu'il n'y aura plus d'évasion fiscale ».

D'ailleurs l'OCDE a tendance à minimiser l'ampleur de cette fraude. Officiellement, elle ne parle que de 100 à 240 milliards de dollars qui échapperaient chaque année aux services fiscaux des États. Ce montant est de toute évidence grossièrement minimisé.

Les fraudeurs de la grande bourgeoisie n'ont donc pas grand-chose à craindre du sommet du G20 qui se tient ces jours-ci. Il adoptera peut-être les recommandations de l'OCDE, avec d'autant plus de mousse médiatique qu'elles auront peu d'effet.

Lucien Déroit

Manifestation nationale des victimes de l'amiante

Cette manifestation annuelle organisée par l'Andeva et à laquelle participera Lutte Ouvrière aura lieu

vendredi 9 octobre

à 14 heures à Paris

Départ devant le siège de l'ancien

« Comité permanent amiante »

avenue de Messine

Paris 8^e, métro Miromesnil